

<i>Deliverable n°</i>	D5
Titre du <i>deliverable</i>	La problématique du projet d'accessibilité. La conservation, l'intégration, la mise en valeur et l'exploitation : une première identification des besoins des acteurs concernés
Tâche n°	2.1.
Leader de la tâche	RAVA
Partenaires de la tâche	CUGS, IN SITU, ICUB, RAVA, ENGLISH HERITAGE, IN EXTENSO, UAM
Auteurs	Pierre Diaz Pedregal, Mireille Fohn, Sophie Lefert, Jacques Teller, Anne Warnotte, avec la collaboration de Mauro Cortellazo, Jorge Ruiz Jimenez, Noèlia Sanz et Gianfranco Zidda
Date	Août 2003

*Ce deliverable* est produit dans le cadre du projet APPEAR financé par :

Commission européenne, DG Recherche  
5<sup>e</sup> Programme-Cadre, Énergie, Environnement et Développement durable,  
Action-clé 4 : ville de demain et patrimoine culturel,  
4.2.3. : pour une meilleure intégration du patrimoine culturel dans la ville  
Contrat : EVK4-CT-2002-00091

### ***Résumé***

Le rapport permet d'appréhender la perception de la problématique du projet d'accessibilité par les utilisateurs potentiels des outils élaborés dans le cadre de la recherche APPEAR. Les données ont été collectées sur la base d'une série d'entretiens et d'un questionnaire écrit. D'une part, leur analyse a permis de baliser le cadre du travail des différentes tâches de la recherche qui se concentreront sur les différents domaines de compétence mobilisés lors de la mise en œuvre d'un projet d'accessibilité. Des postulats de base ont été définis et des orientations à suivre lors des « études de cas » ont été identifiées. D'autre part, cette analyse a donné lieu à une première ébauche d'un inventaire (check-lists) des facteurs humains, fonctionnels et environnementaux susceptibles d'interagir avec les aspects relatifs à la conservation, l'intégration, la mise en valeur et l'exploitation, lors de la réalisation d'un projet d'accessibilité. Ces check-lists constitueront in fine un aide-mémoire des questions que les acteurs de projets d'accessibilité doivent se poser dès la phase préliminaire de la mise en œuvre de tels projets.

## Table des matières

<b>1. Introduction .....</b>	<b>5</b>
1.1. Mise en perspective du <i>deliverable</i> D5 dans le cadre de la recherche.....	5
1.2. Définitions préalables.....	6
1.3. Description générale de la méthodologie adoptée dans le cadre de la tâche 2.1. ....	7
1.3.1. Les entretiens semi-directifs .....	8
1.3.2. Le traitement du questionnaire écrit standardisé.....	9
<b>2. Identification préliminaire des besoins des utilisateurs.....</b>	<b>10</b>
2.1. La mise en valeur des vestiges et leur compréhension .....	10
2.1.1. La définition des vestiges archéologiques.....	10
2.1.2. Quels sont les critères pour décider d'une valorisation ? .....	11
2.1.3. Interaction avec la recherche.....	11
2.1.4. La compréhension des vestiges .....	12
2.1.5. La spécificité de la valorisation in situ.....	12
2.1.6. Les supports pédagogiques .....	13
2.1.7. Le type de parcours dans le site .....	14
2.1.8. Enveloppe et compréhension du site.....	15
2.1.9. évolutivité de la valorisation .....	15
2.1.10. Questions pour la recherche .....	16
2.2. L'intégration des vestiges en milieu urbain.....	18
2.2.1. Le site archéologique comme discontinuité urbaine.....	18
2.2.2. De la spécificité des vestiges archéologiques .....	18
2.2.3. Du rôle central de la population locale .....	19
2.2.4. Du rapport entre visibilité et intelligibilité des vestiges .....	20
2.2.5. La valorisation comme projet architectural.....	20
2.2.6. La valorisation comme projet urbain .....	22
2.2.7. Questions pour la recherche .....	22
2.3. Les fonctions du projet d'accessibilité.....	23
2.3.1. Le projet d'accessibilité comme laboratoire.....	23
2.3.2. Des utilisations multiples d'un même site .....	24
2.3.3. Questions pour la recherche .....	25
2.4. L'interaction entre conservation, enveloppe et environnement.....	26
2.4.1. De la nécessité d'une enveloppe .....	26
2.4.2. Identification des risques.....	27
2.4.3. Le risque anthropique.....	28
2.4.4. Les dispositifs de suivi (monitoring).....	29
2.4.5. Fouille et conservation .....	29
2.4.6. Questions pour la recherche .....	30
2.5. Les modalités de gestion du site.....	31
2.5.1. Gestion publique ou privée .....	31
2.5.2. Du caractère pluridisciplinaire de la gestion d'un site archéologique.....	32
2.5.3. Les réseaux de musées .....	33
2.5.4. Questions pour la recherche .....	34
2.6. Utilisateurs et outils d'aide à la décision .....	35
2.6.1. Identification des utilisateurs potentiels des résultats de la recherche APPEAR .....	35

2.6.2.	Attentes formulées de manière explicite en matière d'outils d'aide à la décision.....	36
2.6.3.	Support adéquat pour le guide.....	37
2.6.4.	Question pour la recherche.....	37
<b>3.</b>	<b>Premier inventaire des principaux facteurs à prendre en compte dans le cadre d'un projet d'accessibilité.....</b>	<b>39</b>
3.1.	Check-list : intégration architecturale et urbaine .....	41
3.2.	Check-list : conservation.....	43
3.3.	Check-list : mise en valeur et exploitation.....	46
<b>Annexes</b>	<b>.....</b>	<b>51</b>

## 1. Introduction

### 1.1. Mise en perspective du *deliverable* D5 dans le cadre de la recherche

La recherche APPEAR s'articule selon deux axes complémentaires : le premier concerne les processus décisionnels et la dimension socioculturelle des projets d'accessibilité (*workpackage 1* - WP1) et le second, les aspects techniques de la problématique (*workpackage 2* - WP2).

Le présent *deliverable* est issu du travail réalisé dans le cadre de la tâche 2.1., qui ouvre la recherche dans le *workpackage 2* (WP2). Ce *workpackage* se propose de produire et de rassembler des ressources méthodologiques et pratiques qui seront intégrées et structurées dans un organigramme opérationnel, à produire dans le cadre de la tâche 2.5. L'ambition de cet organigramme opérationnel est essentiellement de nature technique. Il s'agit de permettre aux professionnels engagés dans un projet d'accessibilité d'effectuer et d'argumenter des choix cohérents en matière de valorisation d'un site archéologique urbain en milieu clos, ainsi que d'identifier, de hiérarchiser et de mettre en œuvre les interventions induites par ces choix, au regard des exigences fondamentales d'intégration, de conservation, de mise en valeur et d'exploitation.

L'ensemble des ressources nécessaires à la production de cet outil d'aide à la décision seront élaborées dans le cadre des tâches 2.2., 2.3., et 2.4., se concentrant respectivement sur les trois grandes thématiques abordées dans le cadre du WP2 :

- 2.2. : intégration urbaine et architecturale : approche fonctionnelle,
- 2.3. : conservation : approche environnementale,
- 2.4. : mise en valeur et exploitation : approche éducative et socioculturelle.

Afin de préciser le programme de travail à réaliser dans ces trois tâches, il s'agissait, lors des six premiers mois de la recherche, de proposer une première identification des besoins des utilisateurs futurs des outils élaborés dans le cadre de la recherche Appear (voir infra). Le présent *deliverable*, D5, est le produit de cette tâche exploratoire. Il a été réalisé en parallèle avec le *deliverable* D4, issu de la tâche 1.1. (WP1), dont les objectifs sont similaires mais qui se centre davantage sur le processus de décision et les retombées socioculturelles des projets d'accessibilité.

Ces deux *deliverables*, D4 et D5, se caractérisent par une même finalité, à savoir faire émerger les besoins (voir infra) des acteurs de terrain à propos des projets d'accessibilité. Ils ont de plus été réalisés en suivant une méthodologie commune, l'entretien semi-dirigé et le questionnaire écrit. Il n'est donc pas étonnant qu'il existe de nombreux recouvrements entre ces deux documents, même si les matériaux de base utilisés dans chacun des deux cas étaient en partie différents. Ils constituent en quelque sorte deux « lectures » complémentaires d'une même problématique, la première plutôt sociologique (D4) et la deuxième plus technique (D5).

## 1.2. Définitions préalables

Afin de mieux préciser les objectifs de ce *deliverable*, il convient de clarifier les notions de projet d'accessibilité, qui constitue l'objet de la recherche APPEAR, ainsi que celles d'utilisateurs et de besoins.

Par projet d'accessibilité, nous entendons l'ensemble des actions qui, conjointement à la progression de la recherche, visent à conserver, intégrer, mettre en valeur et exploiter des vestiges archéologiques situés en sous-sols urbains, dans une perspective de développement durable, afin de les rendre « accessibles » à la population.

Cette définition a déjà été discutée dans le cadre d'un rapport<sup>1</sup> présentant l'état de la question relatif à la problématique traitée dans la recherche APPEAR, rédigé préalablement au démarrage de celle-ci. Nous nous contenterons ici de rappeler les quatre aspects fondamentaux mis en avant par cette définition, tels qu'ils ont été dégagés en introduction de ce rapport :

1. la recherche porte en priorité sur la valorisation de vestiges archéologiques situés en sous-sol,
2. seuls les vestiges situés en milieu urbain seront pris en considération dans le cadre de ce travail,
3. par accessibilité, il faut entendre le fait de rendre les vestiges attractifs et compréhensibles pour le grand public, de manière compatible avec leur conservation et leur « usage » scientifique,
4. un projet d'accessibilité s'attache en priorité à la définition de la « valeur ressource » des vestiges, c'est-à-dire la valeur qu'ils pourraient acquérir dans un futur proche ou lointain, ayant perdu leur valeur d'usage.

La notion d'utilisateur renvoie ici à l'ensemble des acteurs susceptibles d'être directement impliqués dans un projet d'accessibilité, quelle que soit la sphère d'activités dans laquelle ils évoluent (architectes, archéologues, conservateurs, politiques, fonctionnaires, muséographes, historiens, gestionnaires, etc.), et quel que soit l'état d'avancement du projet d'accessibilité. Outre les professionnels et les experts du secteur, cette définition inclut également le public averti ainsi que l'ensemble des organisations non gouvernementales qui gravitent autour de la défense de son point de vue (à savoir les comités de quartier, les associations de commerçants ou encore les groupes locaux de défense du patrimoine de type Civic Trust, etc.).

Il s'agit en effet de renforcer l'aptitude des décideurs à justifier les actions qu'ils entreprennent en matière de projets d'accessibilité. Cette « obligation de rendre compte » (*accountability* en anglais) implique de disposer d'outils performants en la matière, permettant d'expliquer les raisons des choix qui sont faits de manière aussi transparente que possible. Ce devoir d'explication s'entend autant a priori qu'a posteriori, c'est-à-dire avant que le projet d'accessibilité ne soit mis en œuvre ou lorsque celui-ci est en phase d'exploitation. Le grand public ne peut évidemment être négligé dans cette optique. C'est en fin de compte lui l'utilisateur « final » d'un projet d'accessibilité, que ce soit en temps que citoyen, usager de la

---

<sup>1</sup> TELLER J., LEFERT S., 2003. L'approche matérielle et immatérielle. In : WARNOTTE A. & FOHN M. (dir.), *État de la question relatif à la conservation, l'intégration, la mise en valeur et l'exploitation des sous-sols archéologiques en milieu urbain en Europe*, Rapport interne.

ville et/ou en temps que visiteur du site. Il jugera de la qualité des démarches entreprises en la matière.

Enfin, les besoins des utilisateurs doivent s'entendre dans un sens assez large. Ces besoins couvrent tant les attentes clairement énoncées par les experts rencontrés dans le cadre de cette tâche, que celles qui ont été dégagées suite à l'analyse des réponses formulées par ces derniers.

Les besoins, tels qu'ils sont envisagés dans le cadre de ce *deliverable*, ne se limitent donc pas aux attentes explicitement formulées par les personnes ressources que nous avons rencontrées. Une telle démarche serait inévitablement biaisée par un phénomène d'anticipation : chacun ne peut énoncer que ce qu'il sait ou croit être possible de mettre en œuvre, selon sa connaissance du domaine, l'idée qu'il se fait de la recherche APPEAR ainsi que de sa propre pratique de la valorisation, qui ne coïncide pas toujours avec l'objet de notre travail, le projet d'accessibilité.

Nous avons dès lors préféré repartir d'une analyse transversale des difficultés rencontrées par ces acteurs de terrain (en termes de facteurs, réponses et ressources), afin de formuler des questions pour la recherche qui pourront ensuite déboucher sur des développements méthodologiques. Cette démarche en deux temps présente bien entendu l'inconvénient de laisser une part beaucoup plus importante à l'interprétation du chercheur, qui doit « traduire » les avis exprimés en questions à explorer dans le cadre de la recherche, mais elle évite le biais d'anticipation que nous venons de mentionner. Elle garantit en outre une ouverture maximale vis-à-vis de l'émergence de questions qui n'étaient peut-être pas envisagées dans la proposition de recherche, mais qui apparaissent néanmoins significatives au vu des opinions émises par les acteurs de terrain.

### **1.3. Description générale de la méthodologie adoptée dans le cadre de la tâche 2.1.**

Les produits du *deliverable* ont été élaborés sur la base de deux types d'enquêtes : l'entretien individuel semi-directif et le questionnaire écrit standardisé. Nous renvoyons le lecteur au D4 pour une description théorique plus complète de ces deux approches ainsi que de leurs avantages et inconvénients. Le lecteur y trouvera également une description détaillée du questionnaire écrit standardisé, qui était commun aux *deliverables* D4 et D5 (présentation du questionnaire et des personnes ressources interrogées).

Cette section se concentrera sur les éléments spécifiques au D5, à savoir la sélection des personnes ressources rencontrées dans le cadre des entretiens semi-directifs ainsi que le mode de traitement de l'information des questionnaires standardisés, qui a abouti à l'élaboration de check-lists préalables.

### 1.3.1. Les entretiens semi-directifs

Une série d'entretiens avec des personnes ressources ont été menés. La grille d'entretien (voir infra, annexe 1) utilisée dans ce cadre a été réalisée sur la base d'un questionnaire élaboré au sein du Consortium avec les leaders des tâches 2.2., 2.3., 2.4. Elle est composée de 32 questions réparties selon les trois grandes thématiques du WP2. Quatre questions d'ordre plus général ouvrent le questionnaire, avec pour objectif de clarifier le sens donné à des concepts globaux et d'identifier les bases sur lesquelles les réponses aux questions successives ont été fondées. Enfin, le questionnaire se termine par une section dédiée aux outils d'aide à la décision et à la gestion en matière de projet d'accessibilité.

Douze experts ont ainsi été interrogés : ils proviennent respectivement d'Espagne (5 entretiens), d'Italie (4 entretiens), de Belgique (2 entretiens) et de France (1 entretien). Le tableau suivant précise les domaines de compétence de ces douze experts. Chaque expert est identifié selon un code qui reprend son domaine de compétence principal (entre parenthèse dans la deuxième ligne du tableau).

	Code d'identification	Domaines de compétence						
		Archéologue (Ag)	Architecte (Ar)	Conservateur (C)	Représentant des autorités locales (R)	Politique (P)	Urbaniste (U)	
Personnes ressources	1	Ag 1	○		●			
	2	R 1	●			○		
	3	U 1		●		●	○	
	4	R 2	●			○		
	5	R 3	●			○		
	6	C 1	●		○			
	7	Ag 2	○					
	8	Ar 1	●	○				
	9	Ag 3	○					
	10	P 1					○	
	11	Ag 4	○					●
	12	C 2			○			

○ Compétence principale de la personne interrogée

● Compétence secondaire de la personne interrogée

Les entretiens individuels ont été transcrits intégralement et diffusés auprès des partenaires de la tâche<sup>2</sup>. Ils ont fait l'objet d'une analyse thématique, telle que décrite dans la partie méthodologique du D4. Nous reviendrons dans le point suivant sur le mode de traitement des données que nous avons adopté.

L'identification de ces thèmes et leur analyse fait l'objet de la première partie de ce rapport. Elle a débouché sur la formulation de questions pour la recherche, qui serviront de base au développement des tâches 2.2., 2.3. et 2.4.

<sup>2</sup> Ces transcriptions ne sont pas reproduites dans le présent document pour des raisons de confidentialité.

### 1.3.2. Le traitement du questionnaire écrit standardisé

Pour rappel, le questionnaire écrit standardisé a été réalisé dans le cadre de la tâche 1.1. Signalons simplement qu'il est composé de 46 questions (voir infra, annexe 2), dont certaines sont relatives aux thématiques abordées dans le WP2, et que 45 réponses ont été obtenues suite à la diffusion de ce questionnaire, via les réseaux ICOMOS et AVEC. Les personnes interrogées sont des professionnels impliqués dans des projets de valorisation (architectes, archéologues, urbanistes, ingénieurs, directeurs de musées, géographes, fonctionnaires internationaux, politiques, biologistes, juristes).

Seules les réponses aux questions directement liées aux thématiques abordées par le WP2 ont été analysées dans le cadre de la tâche 2.1. On trouvera dans le D4 une analyse transversale de l'ensemble des 46 questions. Sont donc concernées ici les questions relatives à l'intégration urbaine et architecturale (questions n° 16, 17 et 18), à la conservation (question n° 39) et, enfin, à la mise en valeur et à l'exploitation (questions n° 35, 36, 37, 38, 40 et 41).

Il s'agissait de dresser une première ébauche d'un inventaire des facteurs humains, fonctionnels et environnementaux susceptibles d'interagir avec les aspects relatifs à la conservation, l'intégration, la mise en valeur et l'exploitation lors de la mise en œuvre d'un projet d'accessibilité. Nous avons dès lors opté pour un relevé exhaustif des différents facteurs explicitement mentionnés par les experts dans leurs réponses aux questions écrites. Ces facteurs ont été regroupés selon trois grandes catégories correspondant à celles du WP2 : l'intégration architecturale et urbaine, la conservation, la mise en valeur et l'exploitation. Les facteurs ont ensuite été structurés et hiérarchisés en catégories, afin de dégager une première ébauche de check-lists. Ces check-lists ont ensuite été soumises à discussion au sein des partenaires de la tâche, pour être commentées.

## 2. Identification préliminaire des besoins des utilisateurs

L'analyse des transcriptions des entretiens semi-directifs a permis de procéder à une approche approfondie, qui s'est concentrée sur l'identification préliminaire des besoins des utilisateurs.

Pour la description de la méthode d'analyse nous nous référerons à la méthodologie explicitée dans le D4. Nous n'en présenterons ici qu'un résumé succinct.

La première étape consiste à relever les unités de sens par question dans chaque entretien. Dans un second temps, ces unités de sens sont classées en fonction de thèmes. Ceci nous a amené à identifier six thèmes capables d'intégrer l'ensemble des unités de sens relevées dans l'étape préalable.

1. La mise en valeur des vestiges et leur compréhension,
2. L'intégration des vestiges en milieu urbain,
3. Les fonctions du projet d'accessibilité,
4. L'interaction entre conservation, enveloppe et environnement,
5. Les modalités de gestion du site,
6. Les utilisateurs des résultats de la recherche et les outils d'aide à la décision.

L'étape suivante consiste en la réalisation d'une synthèse transversale des unités de sens attribuées à chacun des thèmes. Nous avons alors pu procéder à un aménagement des données de manière à mettre en évidence des points de vue, à réaliser des comparaisons entre les opinions des différents experts, ainsi qu'à repérer d'éventuels clivages entre différents points de vue. Enfin, pour chacun des six thèmes, nous avons cherché à formuler des questions pour la recherche, qui mettront en lumière les orientations à développer dans le cadre des tâches 2.2., 2.3., 2.4.

### 2.1. La mise en valeur des vestiges et leur compréhension

#### 2.1.1. La définition des vestiges archéologiques

La définition des vestiges archéologiques est présentée de manière plus ou moins détaillée par les personnes interrogées, sans présenter de contradiction de sens. De manière générale est mise en évidence la notion de trace, de reste, de manifestation relatives au comportement, à l'activité, à l'habitat, témoignant d'une culture humaine passée, ainsi que du milieu naturel associé, quelque soit la période. Nombre de personnes interrogées intègrent par ailleurs dans la définition, comme vestige à part entière, la notion de « strates » [P1-1]<sup>3</sup>, de « repères stratigraphiques » [Ar1-1] ou encore de « stratification archéologique » [R3-1], c'est-à-dire les traces tangibles de l'accumulation et de la superposition dans le temps, en un lieu, des vestiges d'occupations humaines successives. Certains y introduisent également la dimension de la recherche archéologique, précisant ainsi le statut de « source de connaissance » du vestige archéologique.

---

<sup>3</sup> Le code de référence des citations est composé du code d'identification de la personne interrogée (voir supra, tableau) suivi du numéro de la question (voir infra, annexe 1) qui a suscité la réponse dont est extraite la citation.

« Tout reste matériel ou indice transformateur de l'habitat ou du milieu humain naturel, susceptible de fournir des informations *in situ* sur l'évolution de la culture.» [U1-1]

« Par évidences archéologiques, nous comprenons l'ensemble des strates, des structures, des restes matériels conservés dans le sous-sol indépendamment de leur époque. » [Ag4-1]

« ... la survie stratigraphique de représentations historiques d'époques diverses. » [P1-1]

### 2.1.2. Quels sont les critères pour décider d'une valorisation ?

Tout site archéologique ne serait pas « valorisable » a priori. En effet, « Toutes les structures ne peuvent être significatives et rendues compréhensibles » [Ag3-4]. La valorisation d'un site archéologique met en relation les vestiges proprement dits et les visiteurs à qui ils doivent être présentés : « Dans un tel projet, il y a deux objets, il y a d'une part le public et d'autre part les vestiges » [Ag1-4]. Il s'agit de créer un lien entre ces deux objets. « Valoriser les vestiges, ce n'est pas seulement conserver, mais c'est aussi expliquer de quoi il s'agit » [R1-2]. Certains critères apparaissent dès lors comme prépondérants pour justifier la valorisation d'un site, et permettre son « explication » :

- la possibilité de rendre les vestiges compréhensibles en fonction de la qualité de leur matérialité physique (fragmentaire) qui doit offrir une forme de lisibilité,
- le potentiel informatif du vestige qui doit être le témoin de quelque chose qui a une certaine importance, susceptible de toucher un grand nombre d'individus :

« Si les vestiges ne suscitent rien ou qu'il ne sont pas susceptibles de susciter quelque chose d'intéressant auprès d'un certain nombre d'individus, je pense que ce n'est pas utile de les valoriser. » [Ag1-2]

### 2.1.3. Interaction avec la recherche

Ces éléments mettent en évidence l'importance de la recherche. En effet, le potentiel informatif d'un vestige ne pourra être apprécié qu'en fonction de la recherche archéologique – son ampleur et sa qualité – dont il a fait ou fera l'objet. Certaines personnes ressources présentent d'ailleurs la recherche comme le critère primordial pour la valorisation : « ... le premier critère qui justifie la décision de valoriser un site est l'ampleur de l'activité de recherche qui a été effectuée... » [R1-2]. Les résultats de la recherche permettront la « définition de ce que l'on veut montrer, pour une bonne lisibilité du site » [C2-4]

Cette dernière notion renvoie à la situation connue dans certains cas, où la fouille archéologique est réalisée dans la perspective de la mise en valeur du site. Se pose alors la question suivante : s'agit-il d'un processus linéaire de recherche, suivi de la définition d'objectifs de présentation ou le processus de recherche et la définition d'objectifs de présentation doivent-ils être simultanés ?

« Les activités de fouille et de recherche se font en même temps, on cherche la proposition de diffusion du message adaptée tout en avançant dans la fouille et en recueillant le contenu de cette fouille » [C1-4]

« Tant que la fouille n'est pas finie, on ne pourra pas donner la quantité de ce qu'on va réhabiliter, mais bien comment on va le faire... Ce que je veux, c'est qu'il n'y ait pas de déphasage. Jusqu'à maintenant, ça a toujours été quelque chose de linéaire, une chose après l'autre. Ce que je propose ce n'est pas une chose après l'autre, mais la simultanéité... Nous ne donnons pas la responsabilité à la ruine de voir jusqu'où elle peut en arriver par elle-même, mais nous allons plutôt considérer jusqu'où nous pouvons la faire parler » [C1-4]

Quoiqu'il en soit, toutes les personnes interrogées s'accordent à dire que la qualité du message qui est transmis au visiteur repose sur le respect de la rigueur scientifique avec laquelle il a été élaboré.

#### **2.1.4. La compréhension des vestiges**

Par ailleurs, on note le souhait que les messages ne soient pas accessibles qu'aux experts, mais au contraire, que les vestiges « deviennent compréhensibles pour un public sans connaissance préalable ». [Ag2-2] Les résultats de la recherche devront faire l'objet d'une transcription, afin d'élaborer des messages à plusieurs niveaux de lecture.

« Rigueur scientifique et présentation de qualité dans la production d'un discours adapté à des publics distincts. » [R3-20]

#### **2.1.5. La spécificité de la valorisation in situ**

La spécificité même de l'objet à valoriser, à savoir un site archéologique *in situ*, doit forcer les acteurs de sa valorisation « à se positionner par rapport à une démarche muséale classique » [Ag1-18]. En effet, il s'agit d'un « musée dans une dimension nouvelle » [Ag1-18], qui induit « un comportement nouveau par rapport à l'objet » [Ag1-18], un type de compréhension spécifique de la part du visiteur.

« Dans des vestiges archéologiques visitables, tu es dans le site, tu passes où ils [les anciens] sont passés, le musée arrive à un autre type de connaissances... il est possible d'obtenir des sensations dans un musée mais c'est plus l'essence humaine que la présence. C'est la présence qui fait que tu comprends parce que il s'est décidé de faire quelque chose là-bas. » [Ag2-18]

« Le site archéologique parle plus aux personnes qui le visitent. » [P1-18]

« Ce sont des sensations transmises qui parfois n'ont rien à voir avec la connaissance intellectuelle. » [Ag2-18]

Et pour en revenir au message, en relation avec la spécificité de l'objet à valoriser, « il ne faut pas cependant privilégier uniquement le caractère scientifique de la chose. Je pense qu'il y a deux dimensions ; la dimension sensible et la dimension rationnelle ». [Ag1-20]

### 2.1.6. Les supports pédagogiques

Le message est transmis et expliqué au visiteur grâce à des médias de différents types, qui ont pour but de faciliter et d'agrémenter la compréhension. Il peut s'agir de signalétique, de panneaux explicatifs, de ce qui constitue l'équipement muséographique « classique ». L'utilisation des nouvelles technologies semble récolter un avis favorable, bien que nuancé, auprès des personnes interrogées. L'un d'eux va même jusqu'à dire qu'à notre époque, il est indispensable d'avoir recours à ce type d'instrument :

« ... mais non parce que ces outils vont forcément bien avec ces sites mais parce que simplement aujourd'hui la capacité réceptive des personnes est davantage dirigée vers ce type d'exposition, de présentation, plus que vers celui de la lecture pure et simple des dates du parcours de visite. » [P1-9]

La plupart de experts recommandent cependant une certaine prudence quant à l'utilisation de ce type d'équipement. En effet, cette pratique, transposée dans le domaine de la présentation d'un site archéologique, n'est qu'à son début et doit atteindre un équilibre, car elle présente un réel potentiel.

« ... on a des choses vraiment épouvantables et des choses tout à fait remarquables. Je pense qu'il faut se dire qu'on est au début et qu'on a peu de recul par rapport à tout ça ». [Ag1-22]

Le danger est de considérer cet outil comme une fin en soi, et qu'il devienne en conséquence un élément perturbateur du but didactique premier.

« Donc ça veut dire qu'on inverse un peu les valeurs. On ne travaille plus sur les contenus mais sur la médiation, sur la forme, sur la façon dont on fait passer les messages et finalement, on en arrive à vider les choses de leur substance pour faire des choses très séduisantes ». [Ag1-19]

Certains vont jusqu'à évoquer le risque d'une transformation de la culture en un divertissement. Par ailleurs, ces équipements, très coûteux, demandent un entretien régulier et spécifique. Dans certains cas, on prévoit de les remplacer après quelques années, de manière à ne pas lasser le visiteur.

« On accepte de moins en moins de faire des efforts pour obtenir l'information. Dans le domaine de l'éducation également, l'information et la formation se confondent de plus en plus. Les manières d'éduquer se trivialisent dans le but de « divertir » et de « ne pas ennuyer ». Je me demande si la manière de raconter les choses dans des vestiges ou dans un musée doit aller dans ce sens également : je ne sais pas. » [R2-19]

À ce sujet, une personne interrogée souligne qu'il importe de « fidéliser » le public qui est sollicité par une vaste gamme de produits en matière de loisirs. Ainsi le renouvellement du programme de visite pourrait encourager le visiteur à venir et à revenir sur un site, afin de le découvrir sous différents aspects :

« ... programmes publics réactualisés après un certain temps... pour pouvoir rénover la vision du vestige, créer de nouveaux programmes pour permettre au visiteur de s'approprier le vestige d'une manière différente à chaque visite. » [C1-26]

### 2.1.7. Le type de parcours dans le site

Le type de cheminement – libre ou dirigé, unique ou multiple – proposé au visiteur va également influencer la perception qu'il aura du lieu. D'après les entretiens, il semblerait que le parcours dirigé soit un obstacle à cette perception sensible que permet le site. Dès lors, la plupart des personnes interrogées sont en faveur d'un circuit permettant une certaine liberté.

« Nous aimerions donner la sensation que le sujet puisse faire une visite à la carte, sa propre visite. Que ce ne soit pas un parcours induit dirigé, que le visiteur n'ait pas l'impression de ne pas pouvoir suivre son propre rythme d'approche au vestige. » [C1-8]

Néanmoins de nombreuses personnes ajoutent des nuances à cette liberté à la fois pour des raisons didactiques – compréhension par rapport à la position sur le site, à l'orientation – mais également dans un souci de conservation des vestiges – site suffisamment balisé pour que le public n'endommage pas les vestiges. La proposition de mettre en place des points de repère sur le parcours introduit l'idée de parcours multiples, adaptés aux attentes des différents publics, induisant des niveaux de compréhension différents.

« Je serais, où c'est possible, pour un parcours libre dans lequel le visiteur aurait des mises en évidence, immédiatement des points privilégiés. » [Ag3-21]

« Le parcours de la visite du vestige doit être multiple et les critères pour l'organiser doivent être orientés selon le type de public. » [Ag2-9]

Certaines personnes interrogées abordent en outre le problème de gestion que peut occasionner la création de parcours multiples.

Quant à la dialectique entre parcours thématique ou chronologique, nombre des personnes interrogées pensent qu'un parcours développant des thèmes choisis – vie quotidienne, religion, etc. – et introduisant la chronologie comme un élément secondaire, est davantage susceptible de toucher le visiteur. Néanmoins, comme pour le type de cheminement, tous s'accordent à dire que ces choix sont tributaires des caractéristiques intrinsèques, matérielles et immatérielles, du site archéologique. Ce qui importe dans l'appréhension de cette trilogie vestiges/public/parcours, c'est la qualité de la mise en œuvre de ces choix.

« ... pour la différence entre un parcours chronologie ou thématique, je retiens que les deux partis doivent être de toute façon intégrés, puis c'est l'aire archéologique elle-même qui selon moi choisit... » [Ag3-21]

« Aucun site n'est égal à un autre comme aucun site n'est égal à lui-même par rapport à un visiteur qui entre. » [P1-21]

### 2.1.8. Enveloppe et compréhension du site

Il y a une dimension sur laquelle il est parfois possible d'agir, à savoir la situation du visiteur en altitude. L'avantage que présente un parcours aérien, si la hauteur sous plafond le permet, est mise en évidence par une personne interrogée :

« Un des gros problèmes de la perception des sites archéologiques, c'est souvent la hauteur sous plafond et la circulation au sein de structures dans lesquelles on ne s'y retrouve pas, tandis que quand on a une vue plongeante la reconstitution mentale est d'avantage facilitée. C'est donc peut-être le genre de cheminement qu'il faudrait privilégier mais il est souvent difficile... » [Ag1-9]

La hauteur sous plafond, tout comme l'entrée et la sortie du site, sont des composantes de l'enveloppe du site. D'après certaines personnes interrogées, la présence de cette enveloppe peut constituer un élément perturbant la visite. En effet, elle peut participer à fausser l'expérience vécue du visiteur, en altérant la perception qu'il a de l'intégration du site dans son environnement, des fonctions qui se sont déroulées sur le site, etc.

« Les couvertures parfois annulent les volumes et ne permettent pas la compréhension. » [Ag2-11]

« Ce que je ne comprends pas, c'est une couverture qui aurait sa propre personnalité en elle et finisse par masquer les vestiges. » [C1-7]

La solution idéale consisterait à opter pour une couverture dont la morphologie intérieure mette en valeur les vestiges. Dès lors, la couverture devrait « maintenir un dialogue efficace et respectueux avec les restes : la couverture ne doit ni être pauvre, ni trop importante de manière à ne pas soustraire l'attention vis-à-vis des vestiges » [R2-7]

S'agit-il alors d'opter pour le temporaire ou le définitif ? Pour certains, il semblerait que ce facteur soit déterminé par les caractéristiques du site. D'autres privilégient le temporaire, dans le sens qu'il permet l'évolutivité.

« Que la couverture soit toujours réversible, tout d'abord pour que les travaux d'excavation puissent se continuer et qu'après cette couverture puisse s'agrandir. Quelque chose qui s'adapte à la croissance des vestiges et qui soit modifiable si par exemple on désire alléger la structure. » [C1-7]

### 2.1.9. Évolutivité de la valorisation

Quand la visite est guidée, ce sont principalement des guides ou des animateurs qui encadrent le public. Une personne interrogée insiste sur l'intérêt que présente le public quand il est en contact avec l'archéologue :

« Donc je crois que les gens sont sensibles au fait qu'ils dialoguent avec le chercheur, avec quelqu'un qui est vraiment passionné. Je crois que la passion, ça se transmet. » [Ag1-19]

Cette remarque nous amène à la question de l'accessibilité des vestiges dans le temps. Nombreux sont ceux qui sont en faveur d'une accessibilité dès le début des fouilles. Le processus de diffusion du message commencerait dès lors au moment de l'excavation. Il s'agirait en quelque sorte de partager avec le public le processus de la recherche.

Quoiqu'il en soit, une fois le projet de mise en valeur lancé et le site ouvert aux visiteurs, toutes les personnes interrogées s'accordent à dire que la compatibilité entre la poursuite de la recherche archéologique et l'accessibilité du public est indispensable.

« Il faut essayer de refléter dans les contenus les différentes phases d'interprétation du vestige et comment celle-ci (l'interprétation) est ouverte à révision avant comme après parce que les études avancent. C'est une forme de dire que l'archéologie est une science et non une 'adivination'. » [C1-24]

« L'archéologie n'est pas une science exacte, c'est un processus soumis à des changements constants » [Ag2-20]

Ce qui revient à dire que le message à transmettre aux visiteurs doit être capable d'évoluer en fonction des résultats de la recherche en progrès.

### 2.1.10. Questions pour la recherche

Au regard de ce qui est exposé par les personnes interrogées, l'opération de mise en valeur d'un site archéologique *in situ* pourrait être brièvement résumée de la manière suivante. Il s'agirait d'élaborer un message sur la base des résultats de la recherche archéologique, d'adapter ce message dans un langage accessible au public, et d'expliquer ce message, au cours d'un cheminement parmi les vestiges, à l'aide de différents équipements. Une personne interrogée explique que l'enjeu réside dans la recherche de l'adéquation entre le contenu à exposer, les équipements à mettre en œuvre, les spécificités des vestiges, et les différents types de public.

Il s'agit d'un véritable travail de recherche en soi, nécessitant le concours et l'étroite collaboration de divers spécialistes, que les personnes interrogées identifient comme étant principalement : des professionnels capables d'appréhender le public potentiel et non potentiel, d'analyser ses attentes, les archéologues et les chercheurs qui détiennent la connaissance du lieu, des spécialistes de la valorisation – muséographes, scénographes, etc. – capables d'établir le lien entre public et vestiges, des spécialistes capables d'adapter le niveau de discours et d'y intégrer l'aspect didactique, etc. Outre ces compétences multiples, la qualité des résultats de ce travail de recherche semble reposer sur l'aptitude de ces différents acteurs à identifier l'ensemble des composantes du projet d'accessibilité, à appréhender leurs spécificités et les interactions qu'elles génèrent lorsqu'elles sont mises en présence, enfin d'apporter les réponses adéquates.

La valorisation est définie comme une forme de traduction des résultats de la recherche archéologique vers le grand public, et, en tant que telle, elle mobilise des enjeux considérables. On retrouve ici une problématique abordée par la sociologie de la traduction<sup>4</sup>

---

<sup>4</sup> Ce modèle, développé initialement dans le domaine de la sociologie de la connaissance pour étudier la dynamique des controverses scientifiques, conçoit celles-ci comme une succession de déplacements de la réalité naturelle et sociale, opérés par les acteurs et intermédiaires participant à cette controverse. Ces déplacements

et qu'il serait sans doute intéressant d'envisager sous cet angle. La valorisation n'apparaît-elle pas comme une forme d'intéressement, au sens neutre du terme, entre le grand public et la communauté des chercheurs ? Elle permet en tout cas à ces derniers de réaffirmer l'importance, voire la primauté de la recherche. Ce cadre théorique permet également de mieux saisir la crainte d'une trahison, ressentie vis-à-vis de certains modes de communication, et en particulier des nouvelles technologies.

Ces considérations amènent naturellement à se poser la question, évoquée de manière implicite ou explicite par la plupart des personnes interrogées, de la qualité de la recherche. Dans le cadre du projet APPEAR en particulier, la question renvoie à la possibilité de prendre en compte ou non l'évaluation de cette qualité dans le processus décisionnel.

La valorisation gagnerait à être envisagée comme une démarche associant une longue chaîne d'acteurs, depuis les archéologues jusqu'aux scénographes en passant par les architectes, chacun contribuant à infléchir la formulation du message final. La définition de ce que l'on entend par « vestige valorisable » fait bien entendu partie intégrante de cette chaîne et le site lui-même peut être considéré comme un « objet intermédiaire », dont la valorisation commence dès la fouille et évolue tout au long de l'élaboration du projet d'accessibilité.

L'évolutivité de la valorisation est une exigence exprimée par la plupart des personnes interrogées, qui insistent autant sur l'évolutivité des messages, que des structures physiques ou du contenu (en raison notamment de la progression constante de fouilles). Cet appel lancinant est motivé par plusieurs raisons qu'il serait intéressant de prospecter plus avant : défiance vis-à-vis des modes de valorisation actuels, obsolescence rapide des dispositifs pédagogiques (en particulier des supports multimédia), adaptation à l'évolution constante de la demande du public, ou encore compétition accrue avec d'autres offres culturelles.

Au delà de cette question plutôt générale, on peut en outre s'interroger sur les conséquences d'une telle évolutivité en terme d'intégration architecturale et urbaine, de conservation et de mise en valeur. L'évolutivité n'est-elle pas l'ennemie de la conservation ? Comment mettre en place des solutions architecturales adaptées à une telle demande d'évolutivité ?

Une question similaire peut être posée en terme de prise de décision. Le fait qu'une valorisation à caractère évolutif s'inscrive immanquablement dans le temps n'est-il pas généralement difficilement conciliable avec des objectifs politiques étroitement liés à la durée des mandats des élus. La difficulté d'identifier a priori la nature et l'ampleur de cette évolutivité n'ajoute-t-elle pas à la complexité d'une planification à long terme incluant l'établissement précis d'un budget. Au demeurant, cette évolutivité ne serait-elle pas de nature à favoriser une prise de décision en faveur d'un système d'aménagement par « tranches » ?

---

portent sur l'identité des acteurs, leurs intérêts, leurs motivations, leurs objectifs, procédures et alliances. Durant ce processus, l'identité des acteurs, les possibilités d'interaction et les marges de manœuvres, définissant une certaine structure du pouvoir, sont négociées et délimitées par une succession de déplacements. Ceux-ci s'opèrent à un niveau substantif – les objectifs, les motivations, les informations techniques, les attitudes, les valeurs sont reformulés – et/ou à un niveau procédural – les "règles du jeu", c'est-à-dire les stratégies ou les instruments sont modifiés.

## 2.2. L'intégration des vestiges en milieu urbain

### 2.2.1. Le site archéologique comme discontinuité urbaine

La plupart des personnes interrogées s'accordent sur le fait que l'intégration de vestiges archéologiques en ville a des conséquences sur le développement urbain. L'introduction d'une zone archéologique produit en général une transformation radicale de l'espace urbain, en termes fonctionnels (accessibilité, sécurité), socioculturels et visuels.

Certaines personnes identifient des situations problématiques liées à l'intégration de vestiges archéologiques dans le tissu urbain. Le risque de rupture dans le développement urbain serait alors un des critères à prendre en considération lors du développement d'un projet d'accessibilité.

« Je crois qu'un des paramètres principaux, c'est la possibilité ou non de l'intégrer dans le tissu urbain. Il y a là, la notion de continuité et de discontinuité... si le site est situé dans un endroit où on sait que le valoriser va créer une rupture et qu'il n'y a pas de continuité possible, je pense que ça, fondamentalement, c'est un problème » [Ag1-4]

« Si dès le début, on voit que les vestiges ne peuvent s'intégrer, qu'il ne va pas pouvoir se montrer pratique, c'est mieux de ne rien faire. » [Ag2-6]

### 2.2.2. De la spécificité des vestiges archéologiques

Certaines personnes interrogées soulignent cependant qu'il ne s'agit nullement de problèmes spécifiques aux seuls vestiges archéologiques, mais communs à toute intervention d'une certaine ampleur en milieu urbain. Il est vrai que tout projet urbain d'envergure – pensons par exemple à l'insertion d'une gare en ville – peut être présenté comme une discontinuité, en termes fonctionnels ou socioculturels. Ce seul critère ne suffit donc pas à qualifier la nature du problème abordé dans le cadre de cette recherche.

« Bien sûr, elle pose des problèmes comme n'importe quel autre élément urbain... » [R2-5]

« Pas plus que n'importe quelle action urbanistique. » [R3-5]

« Que les vestiges archéologiques présentent des problèmes particuliers pour la ville, je dirais que non. » [Ag4-5]

Plusieurs personnes interrogées soulignent pour leur part que les vestiges archéologiques ne peuvent acquérir de vraie signification qu'à partir du moment où ils sont véritablement intégrés dans la ville. Il y a là un véritable retournement de perspective, qui permet de mieux saisir la spécificité du projet d'accessibilité par rapport à d'autres opérations urbaines. L'intégration n'est plus considérée du seul point de vue du fonctionnement urbain, mais comme une condition pour la compréhension des vestiges.

« Le risque est de terminer en énorme gruyère où chaque deux maisons actuelles, il y ait un peu du passé et un peu plus loin un autre, déconnectés les uns des autres. Premièrement ceci ne favorise pas la vie en ville, la fluidité, mais surtout ce que cela

ne favorise pas c'est la compréhension de la part du public de toutes les ruines qui sortent ainsi de manière abrupte. » [C1-5]

« Le vestige reste quand même une sorte d'émergence du passé, d'objet un peu insolite. Réussir cette forme d'intégration, c'est peut-être ce qui peut lui donner toute sa signification. » [Ag1-4]

On assiste ainsi à un déplacement de la notion même d'intégration. La première conception, de nature instrumentale, est centrée sur la ville en tant que système. Dans cette optique, le projet d'accessibilité ne constitue en tant que tel qu'une des nombreuses discontinuités potentielles. Un problème à régler parmi tant d'autres. La deuxième conception est de nature plus axiologique : c'est l'intégration qui va conférer du sens, de la valeur au site. Il existe une certaine analogie entre cette conception, assez exigeante, et un principe élémentaire de l'archéologie, selon lequel un objet non documenté, coupé de son contexte, a perdu toute valeur informative...

### **2.2.3. Du rôle central de la population locale**

Pour de nombreuses personnes interrogées, l'intégration d'un site en milieu urbain passe par la création de liens entre les habitants et le site lui-même. Le succès d'un projet d'accessibilité est explicitement défini comme résultant de la prise de conscience de la part de cette population que le projet constitue une opportunité à la fois pour la ville et pour eux-mêmes.

« ... donner des nouvelles, des informations de manière à ce que les gens vivent tout ça non comme un élément fastidieux et d'obstacle, surtout si on se trouve en centre urbain où se créent effectivement des problèmes d'un certain type, mais quelque chose qui se fait pour apporter un bénéfice non nécessairement économique mais de visibilité et de plaisir. » [P1-4]

« ... l'établissement préalable de relations socioculturelles possibles entre l'habitat et le vestige, tentant d'établir des liens entre eux. Les 'successeurs' des auteurs des vestiges doivent se sentir héritiers de ceux-ci, favorisant ainsi la transmission de la connaissance affective. » [U1-4]

« Lien de la population avec son habitat : formation d'empathie avec les vestiges, sentiment d'appartenance. » [U1-17]

« Le site sous l'aspect socioculturel doit devenir dans l'esprit des personnes qui sont là, un élément commun de propriété commune de ce lieu, de ces personnes, qu'il participe à la formation du tissu urbain et du moins de cette zone-là. » [P1-17]

Dans cet esprit, l'insertion d'aires archéologique au sein de certaines zones de la ville est parfois conçue comme élément de développement social à part entière et s'inscrit dans un processus plus global de redynamisation de la ville dans son entièreté.

« Dynamisation sociale, récupération d'espaces, génération d'estime pour le patrimoine et augmentation de la connaissance sur l'histoire de la ville. » [R3-17]

« ... mais je dois dire que l'impression est que dans les centres historiques comportant des ouvertures de zones archéologiques, que ceci s'insère dans un discours plus général de requalification du centre et par conséquent absolument productif. » [Ag3-17]

#### **2.2.4. Du rapport entre visibilité et intelligibilité des vestiges**

Certaines formes de valorisation conduisent à des situations où la présence des vestiges est totalement inconnue de la population. Cette situation illustre parfaitement l'absence de lien entre les vestiges et la population. En d'autres termes, l'absence de véritable « accessibilité » aux vestiges. Certains suggèrent à ce propos que l'accessibilité d'un site archéologique dans le quotidien de la population passe par une certaine visibilité des vestiges.

« ... à la fin personne ne va le visiter parce que personne ne sait où il est, parce que ce n'est pas indiqué ; c'est à dire que non seulement il doit être compréhensible, mais que par son emplacement par la construction qu'il va y avoir après, sa visite puisse être possible. » [Ag2-2]

« Je crois que pour qu'un élément soit présent dans le quotidien des gens, il faut qu'il soit visible. » [Ag1-8]

D'autres insistent plutôt sur le rapport cognitif avec les vestiges, leur visibilité. Ainsi le citoyen doit percevoir la présence des vestiges comme quelque chose de proche, le contact avec les vestiges doit être aussi naturel que possible.

« Ce n'est peut-être pas nécessaire que les gens voient ces vestiges, visuellement on peut imaginer... Une architecture, un signe fort... pour les aspects formels et visuels, j'ai l'impression que c'est plutôt de l'ordre de la suggestion, de voir comment on peut véhiculer une image positive même à travers quelque chose qui n'est pas du tout le rapport visuel direct avec le vestige. » [Ag1-8]

« L'important est que le citoyen le voit (le projet) comme quelque chose de proche, accessible, hors des chronologies ou des époques, qui soit tangible, qui soit accessible, proche et attractif. Que les gens ne pensent pas qu'ils sont en train de transgresser une quelconque norme lorsqu'ils font la démarche de se rapprocher du vestige. » [Ag2-8]

Remarquons que cette deuxième attitude peut prendre une valeur très nettement normative dans la bouche de certains :

« L'admiration du visiteur doit venir de la compréhension des vestiges et non de l'apparence ou du succès visuel de l'intégration. » [Ag2-8]

On voit apparaître là un clivage entre compréhension des vestiges et intégration visuelle. Ce clivage paraît très prégnant dès le moment où la dimension architecturale d'un projet d'accessibilité est abordée.

#### **2.2.5. La valorisation comme projet architectural**

Si certains interviewés insistent sur l'importance de l'esthétique du projet, nombreux sont ceux qui évoquent le fait qu'un tel projet constitue en quelque sorte une opportunité pour

l'architecte de faire valoir son architecture. De sorte que les vestiges deviendraient finalement un prétexte à la création d'architectures qui relégueraient la fonction archéologique au second plan.

« Que la couverture soit peu personnelle dans ses formes... Ce que je ne comprends pas, c'est une couverture qui possède sa propre personnalité en elle-même et qui masque les vestiges. » [C1-7]

« Prioritairement, je dirais que c'est la beauté architectonique du projet... souvent, on assiste à une auto-satisfaction de la part de certaines catégories d'architectes qui produisent des couvertures et des systèmes qui en réalité... sont des auto-célébrations... Les deux éléments, c'est-à-dire l'architectonique doit formellement s'intégrer avec la situation archéologique et non être un élément perturbateur de l'autre. Par conséquent les bons architectes et les bons archéologues qui réussissent à travailler ensemble, réussissent à produire aussi un résultat qui soit acceptable à la fois du point de vue formel et visuel. Dans la majorité des cas la situation est problématique. » [Ag3-8]

Néanmoins une personne interrogée mentionne que le fait d'associer un projet de valorisation à un nom peut également contribuer à son succès.

« ... nous sommes tous sensibles au fait que beaucoup de fois la renommée du nom pour l'intervention peut contribuer à valoriser le repère. » [P1-8]

Et, une autre personne va même jusqu'à évoquer qu'une nouvelle architecture peut acquérir un statut équivalent aux autres monuments historiques de la ville.

« Le vestige et son système de compréhension, devraient posséder, à mon sens, le même rang identitaire que n'importe quel autre monument historique, en incluant l'addition d'architectures contemporaines de qualité, capable de dialoguer avec les préexistantes, lesquelles, si c'était nécessaire, pourraient devenir des points de repères historiques. » [U1-8]

Une telle approche présente évidemment l'avantage de renforcer l'intégration du site au sein d'un ensemble d'objets patrimoniaux exceptionnels, fortement individualisés. D'autres personnes interrogées ont plutôt tendance à mettre l'accent sur l'intégration architecturale du site dans son milieu bâti local, parfois plus modeste, ou dans un réseau marqué par une signalétique très codifiée.

« Les matériaux doivent s'harmoniser avec l'environnement ... » [C1-7]

« La conservation d'une esthétique similaire dans, par exemple, distincts points visitables d'un même parcours archéologique. » [R2-8]

« Tous les éléments qui s'intègrent doivent avoir une unité de critère et en même temps être unitaires formellement... qu'elles soient des lignes générales qui permettent après la spécificité de chaque ensemble... des codes qui puissent être de formes et de couleur (panneaux, signalétique...)... qui permettent la variété, mais qui possèdent une unité formelle. » [C1-8]

### 2.2.6. La valorisation comme projet urbain

Nombreux sont ceux qui abordent le fait que les problèmes d'intégration proviennent de l'absence d'objectifs préalablement définis, de planification. Ce serait donc l'absence d'un réel « projet urbain » qui mettrait en péril le succès des projets de mise en valeur, et la difficulté d'intégrer les vestiges archéologiques en ville.

« Il n'y aurait pas de problèmes si préalablement, il n'y avait pas de proposition d'intégration fondées à partir de rien, si c'était une chose étudiée. » [Ag2-5]

« Elle (l'intégration) présente des problèmes notables à la fois de services, d'accessibilité qui sont surtout des problèmes de planification urbanistique. La localisation des vestiges qui en général sont situés à l'intérieur du centre historique en milieu urbain, détermine clairement le cadre d'intérêt de la planification. Dans le sens qu'une localisation centrale d'une fouille archéologique devra concerner la planification de toute la ville. » [Ar1-5]

« ... qu'il y ait un projet global, qu'il n'y ait pas d'interventions isolées, que les gens comprennent qu'il y a une certaine unité quand ils vont dans ces sites ... » [Ag2-4]

« Entre autre, c'est un problème qui touche la fonctionnalité de la ville, celui de la valorisation des vestiges archéologiques et par conséquent plus le projet est en amont de cette situation, plus le bénéfice-profit peut être garanti... Si cette projectualisation n'existe pas, il est clair qu'une zone archéologique peut créer des problèmes. » [Ag3-5]

La garantie de réussite d'un projet d'accessibilité se fonderait dès lors en premier lieu sur la mise en place d'une véritable planification à l'échelle urbaine. Ceci nous amène très naturellement à considérer quelle devrait être l'échelle à prendre en compte dans le cadre d'une telle réflexion. Un certain nombre de personnes interrogées insistent sur le fait que, les conséquences engendrées par l'intégration des vestiges présenteraient des contingences particulières selon l'échelle urbaine envisagée, de sorte que la procédure d'intégration devrait considérer une réflexion spécifique à chaque échelle (place, quartier, ville).

« ... un habitat urbain est une maille de relations non seulement physiques mais fonctionnelles, une altération quelconque de ce système devrait s'envisager au niveau des trois échelles urbaines en même temps » [U1-5]

« Je pense qu'à chaque échelle correspond une réflexion particulière et qu'il faut réfléchir au niveau de la place, puis de la place dans le quartier, le quartier dans la ville mais aussi le site dans la ville. » [Ag1-5]

### 2.2.7. Questions pour la recherche

L'intégration des vestiges archéologiques en milieu urbain soulève de nombreuses controverses. C'est sans doute en partie lié au fait que la notion même d'intégration reste ambiguë et mal définie. Les uns la perçoivent comme un simple ajustement fonctionnel entre le site et le milieu urbain qui l'entoure, alors que d'autres la définissent comme un mode d'apprentissage à part entière de la nature urbaine des vestiges mis au jour. On peut toutefois

se demander si ce clivage n'est pas un peu trivial, et s'il ne serait pas plus opportun de se concentrer sur la relation entre intégration fonctionnelle et mode d'apprentissage. Il y a là matière à discussion et à débat, et nous ne proposerons pas ici une définition « autorisée » de la notion d'intégration, qui fait actuellement l'objet d'un travail de construction dans le cadre de la tâche 5.1.

Signalons simplement que, en théorie des systèmes, l'intégration s'entend d'ordinaire comme l'établissement d'une interdépendance étroite entre composantes d'un système. Cette définition suppose une relation d'échange réciproque entre ces différentes composantes. Elle va donc au delà de ce que l'on entend par coordination, qui peut se baser sur une simple chaîne de commandes univoques en vue de la réalisation d'une finalité. De ce point de vue, la question de savoir ce que la valorisation peut gagner d'une insertion dans le milieu urbain paraît primordiale. Dans cette perspective, il y aurait lieu de chercher à saisir plus clairement la nature de la problématique de l'intégration d'un projet d'accessibilité par rapport à d'autres projets urbains. On gagnerait sans doute également à distinguer différents types de milieux urbains (centres historiques, périphérie, etc.) en vue d'envisager différentes formes d'intégration. Ces considérations amènent à s'interroger sur les liens de cause à effet entre planification urbaine et intégration d'un projet d'accessibilité.

La couverture du site s'apparente à l'interface entre site archéologique et ville. En tant que telle, elle peut elle-même être assimilée à un système, caractérisée par un certain nombre de fonctions. Il serait important de recenser ces fonctions, dans la mesure où il s'agit d'un objet commun aux différentes tâches du WP2. En tant que protection architecturale, la couverture du site a un impact considérable tant sur la conservation que sur la manière dont peuvent être appréhendés les vestiges archéologiques. Il serait dès lors intéressant d'établir une typologie des couvertures de site, pouvant servir de base commune aux trois tâches du WP2.

L'interface site archéologique et ville soulève naturellement la question de la relation – ou de l'absence de relation – entre vestiges archéologiques et citoyens. Selon sa nature, cette relation est susceptible de jouer un rôle dont l'impact peut être non négligeable dans la problématique de l'intégration socioculturelle d'un projet d'accessibilité. Certaines personnes interrogées vont jusqu'à considérer que le succès d'un tel projet est tributaire de la capacité de ses promoteurs à créer cette relation. Sans chercher à confirmer ou infirmer cette idée, il s'agira de s'interroger sur la manière dont peut être appréhendée cette approche particulière de l'intégration des vestiges en milieu urbain.

## **2.3. Les fonctions du projet d'accessibilité**

### **2.3.1. Le projet d'accessibilité comme laboratoire**

D'après les entretiens recueillis, les fonctions premières d'un projet d'accessibilité peuvent se résumer à conserver des vestiges, accueillir le public auquel ceux-ci sont présentés et expliqués grâce à un équipement adéquat. Par ailleurs, comme cela a été unanimement reconnu par l'ensemble des personnes interrogées, il est indispensable que les conditions nécessaires à la poursuite des activités de recherche archéologique sur le terrain soient mises en place, parallèlement à celles qui sont nécessaires à l'accueil du public. Un site archéologique, ouvert au public, est donc un lieu où la recherche se poursuit.

« ... c'est presque même la spécificité du site archéologique. Je pense donc qu'il faut envisager cette compatibilité dès le départ. » [Ag1-24]

D'après certains, cette compatibilité entre recherche archéologique et accessibilité du public est envisagée à la fois comme un devoir vis-à-vis de la société et, corollairement, elle peut entraîner un accroissement de l'intérêt à l'égard d'un projet d'accessibilité, à divers titres :

« Le chercheur doit se confronter à la possibilité d'exposer son mode de travail au public et le rendre le plus compréhensible et participatif possible face à celui qui le supporte économiquement et à qui sont dirigés ses résultats : la société » [R2-24]

« Si tu fouilles, tu dois commencer à diffuser à partir de ce moment parce que tu recueilles beaucoup de choses : tu parviens à impliquer le public et par là tu parviens à transmettre la sensibilisation nécessaire pour les problèmes de conservation, parce que la société se rend compte de l'investissement des budgets publics ; tu accomplis également une fonction sociale, en montrant un processus archéologique et en commençant son éducation depuis la base. » [C1-24]

La fonction éducative d'un projet d'accessibilité se trouve donc renforcée par le partage, avec le public, non seulement des résultats de la recherche mais du processus même de découverte et d'interprétation des vestiges.

### **2.3.2. Des utilisations multiples d'un même site**

Pour la plupart des interviewés, il est tout à fait souhaitable d'envisager différents types d'utilisation pour un site archéologique. Les raisons invoquées peuvent être d'ordre didactique, social et/ou économique.

« Nous croyons qu'un plus grand niveau d'usage influence un plus grand niveau de connaissance, un meilleur respect et une meilleure acceptation. » [R2-23]

« ... cela peut être un moyen de valoriser, d'assurer le rendement, de garantir l'entretien de la zone » [Ag3-23]

« Chercher d'autres usages, à valeur socioculturelle... un lieu culturel... site animé, capable de développer l'intérêt de la population » [R1-23] précise en ce sens une personne interrogée. Une autre souligne que la question peut-être envisagée en terme de « dynamique urbaine ».

« ... Pour envisager différents types d'utilisations, il faut des espaces et l'espace n'est pas toujours disponible. Donc, il faut voir qu'elles sont les combinaisons. Cela permet également de créer des synergies, le site peut-être couplé avec des tas d'autres choses. Ce n'est peut-être pas le site en soi qui est utilisé de façon différente mais... il peut être inscrit dans une dynamique un peu différente. » [Ag1-23]

L'objectif est de dégager un image du lieu qui soit positive.

Certains expriment leur réserve et évoquent la nécessité de mesures de précaution notamment en terme de conservation, de sécurité, voire d'établissement d'un protocole d'usage.

« C'est possible à condition que certaines utilisations ne mettent pas en péril la conservation et ne dénaturent pas trop les caractéristiques du site » [Ag4-23]

Si la plupart sont en faveur d'une diversification de la fonctionnalité d'un site archéologique, une personne s'y oppose formellement :

« Franchement, souvent, le niveau de ce type d'opération est en complet désaccord d'un point de vue culturel en raison des contradictions qui s'expriment. Au risque d'être conservateur, je serais pour une sage séparation. » [P1-23]

Au contraire, une personne interrogée aborde la nécessité de rendre les vestiges « compétitifs ».

« La première chose que doit être un vestige est d'être compétitif, il s'agit d'examiner où est sa valeur d'actualité » [C1-17]

« Si nous avons des objectifs très clairs, que nous prétendons atteindre avec chaque type d'utilisation du vestige... je voudrais transmettre un message. Je voudrais conserver un vestige qui ne soit pas une relique, qui soit compétitif... que le message tout en garantissant le sérieux scientifique requis, soit, du point de vue de l'attractivité, capable de d'entrer en compétition avec les autres moyens avec lesquels il s'agit d'entrer en compétition à notre époque : parcs thématiques... Il s'agit donc, avec nos éléments, d'être capable de les convertir au maximum, de les développer au maximum et non de les convertir en une mauvaise photocopie d'autres lieux de loisirs » [C1-23]

### 2.3.3. Questions pour la recherche

Les experts interrogés, alors même qu'il s'agit en majorité d'archéologues et de conservateurs, n'ont jamais abordé explicitement le thème de l'authenticité. Ces notions ne sont jamais mobilisées dans le discours des douze experts rencontrés, et ceci que ce soit comme critère de valorisation ou comme facteur à prendre en considération lors de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un projet d'accessibilité... Faut-il y voir un effet de l'acceptation implicite de ces deux notions par la communauté des chercheurs ? Peut-être.

Reste qu'il paraît nécessaire de définir, pour l'usage d'un site, et en fonction de ses spécificités, une forme de synergie entre attractivité et authenticité. Les vestiges archéologiques n'ont pas toujours une valeur esthétique, formelle ou même historique suffisante pour justifier l'intérêt des visiteurs. L'authenticité est parfois la principale source de valeur des vestiges. Il est alors essentiel de rendre lisible cette qualité, sans quoi le site archéologique risque de ne susciter que désintérêt et incompréhension. Par ailleurs, ignorer le critère d'authenticité à l'heure de la valorisation de vestiges archéologiques risque de mener à une « disneyisation » du site, un travers auquel n'ont pas échappé toutes les expériences récentes en la matière.

La difficulté provient ici du fait que l'authenticité est, par définition, une qualité dont seuls peuvent juger les spécialistes. Distinguer le vrai du faux, le témoin d'origine de son imitation, la matériau d'époque de celui reconstitué, tout ceci requiert un très long travail d'apprentissage, d'acculturation et une pratique de terrain qui fondent l'autorité de l'expert. Qui plus est, la notion d'authenticité et son expression concrète, lors du travail de fouille et de

mise en valeur, n'ont pas une valeur arrêtée, communément admise au sein de la profession. Elles font toujours l'objet d'âpres discussions, de négociations dont le produit, toujours instable, ne peut à nouveau être interprété que par les spécialistes...

Dans ce contexte, prétendre rendre accessible au grand public cette qualité, technique et mouvante, d'authenticité pourrait paraître paradoxal. Sauf, précisément, à rendre lisible le cheminement qui a guidé l'interprétation du site et la « construction » de ce qui en faisait l'authenticité. Ceci implique une démarche de transparence de la part de l'ensemble des experts associés à la fouille. Ceci soulève une série de questions. On peut ainsi se demander dans quelle mesure les experts doivent anticiper les attentes du grand public au moment de la fouille et de la valorisation. Tous les experts sont-ils prêts à exposer les « ressorts » de la fouille et les raisons des choix effectués ? En d'autres termes, jusqu'où faut-il ou peut-on aller dans cette démarche de transparence ? Révéler certaines options de la valorisation ne risque-t-il pas d'être source de conflits susceptibles de prendre des allures de règlement de compte ? Enfin, comment rendre compatible l'activité même de fouille et celle de la visite, et ceci en terme d'organisation spatiale, de conservation et de support pédagogique ?

De la confrontation de cette réflexion et des propos recueillis sur le thème des fonctions du projet d'accessibilité émerge l'idée qu'un des fondements d'un tel projet repose sur une traduction du processus même de recherche en vue de partager avec le public le cheminement des experts dans la quête de la connaissance, voire, comme suggéré ci-dessus, dans la réflexion qui préside à certains choix. De là, à considérer que c'est précisément cette approche particulière qui confère aux projets d'accessibilité une dimension attractive et, selon les termes d'une personne interrogée, un caractère compétitif, une valeur d'actualité, il n'y a qu'un pas. Quoiqu'il en soit, il pourrait être intéressant d'envisager cette idée comme une hypothèse de travail à mettre à l'épreuve dans le cadre de la recherche APPEAR.

## **2.4. L'interaction entre conservation, enveloppe et environnement**

### **2.4.1. De la nécessité d'une enveloppe**

Pour la plupart des personnes interviewées, la nécessité d'une couverture n'est pas une évidence. Elle est conditionnée par de nombreux paramètres spécifiques au cas traité :

- la situation géographique (climat, proximité de la nappe phréatique),
- les vestiges (état de conservation, fragilité),
- la configuration du site.

On note une différence d'opinion concernant la nécessité d'une couverture selon l'origine géographique de la personne interrogés. Si les personnes originaires d'Europe du Nord évoquent d'emblée l'intérêt d'une protection contre les intempéries (pluie, neige, vent, etc.), ces contingences semblent nettement moins présentes pour les plus méridionaux. Il s'agit en effet, de paramètres qui, il faut bien le reconnaître, ne présentent pas les mêmes enjeux dans des pays tels que l'Espagne ou l'Italie.

« La couverture protège les vestiges des intempéries, par contre pour le reste ça engendre également des risques de dégradation. » [R1-7]

« Elle n'est pas toujours nécessaire, cela dépend de la fragilité du site, des conditions qui peuvent se proposer pour le visiter. » [P1-7]

« La couverture n'est pas toujours indispensable si les structures sont suffisamment robustes pour supporter les écarts climatiques et l'exposition à ciel ouvert. » [Ag4-7]

« C'est le site lui-même qui conditionne les matériaux, la forme et le caractère temporaire ou définitif des structures » [Ar1-7]

« Bien sûr qu'une des manières les plus efficaces de ralentir l'inévitable processus de dégradation d'un quelconque paysage construit ou manipulé est de le couvrir, le protéger radicalement des conditions atmosphériques. Chaque vestige, présente néanmoins des problèmes différents de sorte qu'à priori une généralisation des caractéristiques de la couverture à construire est difficile. » [U1-7]

En raison de toutes ces spécificités, certains insistent sur la difficulté de généraliser des conclusions tirées d'expériences spécifiques. Néanmoins, même s'il est tout à fait exact que chaque site est unique, nombreux sont les exemples où la connaissance de certains phénomènes récurrents et donc l'application de lignes de conduites issues d'expériences vécues, auraient pu permettre d'éviter des situations souvent irréversibles.

« Il n'y a pas de caractéristiques standards, mais bien de bons exemples, toujours conditionnés par la situation des vestiges et leur interrelation avec le reste de la ville. » [R2-7]

#### **2.4.2. Identification des risques**

La plupart identifient de manière assez précise les risques auxquels sont soumis les vestiges. Les risques environnementaux couvrent les éléments suivants : humidité relative, condensation, infiltrations, pollution atmosphérique, température (écarts thermiques induits par exemple par la chaleur que dégage l'éclairage artificiel), micro-organismes. Les risques anthropiques recouvrent : agression et vandalisme, érosion, salissures.

Certains insistent sur la particularité du milieu urbain qui accroît l'importance de risques tels que les vibrations, la pollution spécifique, le vandalisme, les vols. En outre, le fait que la ville soit un milieu en perpétuelle évolution engendrerait encore d'autres risques. Ainsi, une personne interrogée évoque la modification fréquente des infrastructures, qui introduirait un certain nombre de menaces pour les sites archéologiques au niveau des réseaux souterrains de conduites notamment.

« Ce qu'il y a comme risque aussi, c'est tout ce qui se passe dans l'environnement du site. Tout d'abord en terme de modification des infrastructures, ce qui est rarement le cas dans les campagnes... par contre la ville est en mutation perpétuelle. » [Ag1-11]

En évoquant le thème de l'environnement urbain, une personne interrogée met en évidence les problèmes acoustiques. Ce paramètre n'est pas source directe de dégradation des vestiges bien sûr, mais influencerait le comportement à leur égard.

« L'acoustique contaminante : souvent, tu es en train de voir le site et des camions sont en train de passer à côté. Beaucoup de fois, ou on n'utilise rien ou lui donne un usage au hasard. Je suis extrêmement sensible à l'acoustique, Souvent les restes sont merveilleux mais l'environnement ne te permet pas de t'évader, d'entrer, de rêver. » [Ag2-7]

En d'autres termes, la présence d'un facteur environnemental altérerait la perception du visiteur et influencerait son attitude vis-à-vis des vestiges.

### 2.4.3. Le risque anthropique

Si, pour certains, le risque anthropique ne semble pas préoccupant outre mesure, pour d'autres, il constituerait le risque le plus important en raison de la difficulté de le contrôler.

« Les facteurs anthropiques font partie des plus dangereux, à cause de la population qui ne démontre aucun respect pour les restes. » [Ag2-12]

Par rapport à cette notion de contrôle, certaines personnes interrogées soulignent l'importance d'une éducation du visiteur qui, selon elles, participerait à la prise de conscience de l'importance de veiller au respect de l'intégrité des vestiges archéologiques.

« Pour les risques anthropologiques, il est important qu'il y ait une sorte de contrôle social... Les habitants du site participent au respect des lieux. Mais pour que ce contrôle social puisse exister, il faut que la population soit intéressée par la présence du site... les gens sont fiers de leur site.» [R1-11]

« En ce qui concerne les dommages produits par voies anthropiques... si on suit un modèle d'information, de conscientisation du visiteur, nous aurons déjà résolu une grande partie du problème. La meilleure arme contre ces risques est évidemment l'information, l'éducation et l'implication du public. » [C1-11]

Il s'agirait en quelque sorte de susciter une sorte d'auto-contrôle chez le visiteur et le développement d'une telle attitude serait tributaire d'une démarche d'information adéquate, de l'élaboration de recommandations, etc. Une personne interrogée insiste sur l'importance de la manière d'éduquer ces visiteurs. Pour elle il ne s'agit pas seulement de faire des recommandations mais surtout d'expliquer le pourquoi de la conservation, la raison de l'interdiction.

« ... 'Ne pas circuler', mais ce n'est pas 'Ne pas circuler', c'est 'aide-nous à ce qu'il ne se dégrade pas plus' et on va t'expliquer le pourquoi de la conservation. Cela me préoccupe plus que les gens se préoccupent du pourquoi de la conservation que de l'interdiction en soi. » [Ag2-12]

Une autre personne interrogée suggère d'instaurer un processus de sécurité active et participative, qui produirait plutôt une sensation d'attention que de surveillance.

« Je suis pour une surveillance active et participative... quelqu'un qui non seulement surveille mais qui soit capable de converser, d'expliquer quelque chose, je ne veux pas dire que soit une surveillance guide, le guide ou l'interprète doit être autre chose, mais

de toute façon ce ne peut être quelqu'un qui surveille des vestiges comme un kiosque de glace, qui soit là et sache transmettre au visiteur une sensation de proximité. » [C1-13]

#### **2.4.4. Les dispositifs de suivi (monitoring)**

Après avoir abordé le suivi du public, signalons que la couverture, et plus précisément, les conditions qui règnent à l'intérieur de l'espace couvert nécessitent un contrôle périodique. A ce propos, on peut constater que pour certaines personnes interrogées la notion de monitoring apparaît spontanément lorsqu'on parle de risques alors que pour d'autres cette notion semble un peu moins concrète.

En effet, même si la couverture permet de lutter contre une série de risques (pluie, vent, changement de température, pollution, vol), elle peut également accroître la nocivité de certains autres tels que par exemple les problèmes d'humidité engendrés par la fréquentation des visiteurs. Le danger est donc bien, comme le souligne une personne interrogée, « de penser qu'une fois que la couverture est réalisée, le thème de la conservation est résolu. » [C1-11]

« La couverture va palier un certain nombre de risques (eau, changement de température), mais... Le principal problème en conséquence, c'est baisser la garde après cette intervention, il faut poursuivre en prenant des mesures ambiantales, des sondages, etc. » [C1-11]

En ce qui concerne les types de relevés qui semblent indispensables, outre l'importance du suivi des éléments cités dans la question (air, gaz, eau, etc.), certains citent la nécessité d'observations microscopiques et macroscopiques (micro-organismes, bactéries, etc.). Par ailleurs, comme le suggère une personne interrogée, il importerait également de relever la présence d'éventuels changements au cours du temps.

« Je pense que tous les changements, toutes les apparitions sont des choses pertinentes. Cela permet de déterminer notamment des cycles, cela permet de comparer des situations (situation avec et sans public) et donc d'observer des déséquilibres. » [Ag1-15]

Une autre personne insiste encore sur l'importance des caractéristiques du site étudié. Ainsi, une étude des spécificités du site permettrait de déterminer les relevés les plus déterminants.

« Il s'agit d'analyser dans quelle partie de la ville se trouve les vestiges, et quelle est la vie en ce point, parce qu'en certains endroits, le grand problème c'est les voitures, en un autre, c'est les flux de population. » [Ag2- 15]

#### **2.4.5. Fouille et conservation**

Enfin, faut-il le rappeler, tout commence par la fouille qui constitue précisément l'opération la plus destructive. Les détériorations engendrées par un changement de contexte brutal peuvent être particulièrement rapides et impliquent d'adopter des mesures de conservation dès le début de la fouille et tout au long du parcours ultérieur de l'objet ou du site.

« ... parce qu'à partir du moment où on doit intervenir sur le vestige, c'est qu'on est déjà dans la seconde phase et que notre prévention est inefficace. Prévenir le risque c'est d'une part gérer la fréquentation et d'autre par gérer l'environnement. » [Ag1-12]

Et donc, toutes ces contingences de conservation qui passent par le monitoring des paramètres environnementaux, mais également du public, ainsi que la décision de l'installation d'une couverture, relèvent précisément du souci de gérer l'interaction des vestiges avec leur environnement et donc de ralentir le processus d'altération de l'objet à valoriser par la création de conditions environnementales qui lui sont adaptées.

#### **2.4.6. Questions pour la recherche**

Comme nous le rappelions en introduction, la volonté de se concentrer sur les sites archéologiques couverts est un choix initial du projet APPEAR, clairement exprimé dans la proposition de recherche. Il ne peut être remis en question sans déstabiliser toute l'économie du projet. Nous le considérerons donc comme acquis, même s'il apparaît qu'une couverture du site n'est pas toujours indispensable dans certains pays d'Europe et pour certains types de vestiges.

Par contre, le fait que la couverture ne règle pas tous les problèmes de conservation, voire tend à en engendrer de nouveaux, devra impérativement être abordée dans le cadre du WP2. De la même façon, les risques de dégradations spécifiques au milieu urbain devront faire l'objet d'une attention particulière. Il serait intéressant à cet égard d'identifier et de répertorier les phénomènes récurrents et de les présenter conjointement aux méthodes et outils appropriés pour les appréhender. Notons que pour éviter l'écueil d'une généralisation abusive à partir d'expériences spécifiques, le travail de recherche sera orienté vers le développement de bases de références, plutôt que vers un inventaire exhaustif des facteurs à prendre en considération ou la recherche de solutions optimales en la matière. Il s'agirait là très clairement d'une contribution importante de ce projet de recherche.

De façon plus générale, l'identification des risques confirme celle que nous avons établie dans le cadre de la proposition de recherche elle-même, ainsi que celle qui ressort des check-lists (voir infra). Par contre, la question du risque anthropique est abordée de manière originale par certaines personnes interrogées, qui, sur ce point, établissent un lien très clair entre conservation et approche éducative et socioculturelle. Cette liaison, qui n'était peut-être pas prévue en tant que telle dans la proposition de recherche, gagnerait sans doute à être étudiée plus en détail dans le cadre de la tâche 2.4. On pourrait ainsi se demander si, au-delà de la compréhension et de la lisibilité des vestiges, il existe un lien entre qualité de l'offre pédagogique et respect du site par les visiteurs.

A l'heure où la difficulté – inhérentes à la nature même du mode d' « utilisation » du site par le public – de concilier de manière acceptable conservation et fréquentation n'est plus à souligner, cette question paraît particulièrement sensible. La poser dans le cadre du projet APPEAR permettrait d'appréhender la notion de conservation préventive sous un angle d'approche tout autre que celui de la relation entre les vestiges archéologiques et leur environnement.

La question du suivi instrumenté des paramètres environnementaux devra être, elle-aussi, largement abordée. Il s'agira notamment de voir dans quelle mesure, l'élaboration d'un

« tableau de bord environnemental » est susceptible d'aider les gestionnaires d'un site dans leur mission de conservation des vestiges. La création d'une enveloppe, qu'elle soit spécifique au site et construite en tant que telle, ou bien qu'elle résulte d'une construction architecturale superposée (cas des immeubles réalisés au-dessus de vestiges et les intégrant) constitue une modification profonde de l'environnement d'un site. L'accès du public constitue également une perturbation supplémentaire d'un environnement « artificialisé ». Le rôle du « tableau de bord environnemental » consiste précisément à déterminer les évolutions temporelles des paramètres les plus significatifs.

Ces aspects techniques (incluant des questions métrologiques pas toujours simples) ne doivent pas faire oublier la nécessité d'intégrer l'approche environnementale de la conservation d'un site aux autres volets évoqués par ailleurs : mise en valeur scientifique, ouverture au public, gestion, etc. En effet, aussi techniques qu'elles puissent apparaître, les modalités de conservation ne sont jamais que des « gestes » au service du développement d'un projet d'accessibilité. Ceci renvoie à une exigence déjà exprimée : celle d'une démarche pluridisciplinaire intégrant tous les acteurs d'un projet.

## **2.5. Les modalités de gestion du site**

### **2.5.1. Gestion publique ou privée**

Plusieurs personnes interrogées considèrent que la gestion du site devrait être assignée au secteur public. Nombreuses sont celles qui manifestent leur doute face à la gestion d'un site archéologique par une société privée. Pour eux la réalité archéologique serait fondamentalement incompatible avec la mentalité du secteur privé.

« ... la gestion par une société privée est plus un théorème qu'une réelle volonté... ce type de société a peut-être encore un peu trop la volonté de gérer des sites sur une grande échelle alors que la plupart du temps, les sites archéologiques, sauf quelques exceptions, constituent des réalités plutôt réduites. » [P1-28]

« On sous-tend, quand on parle de sociétés privées, une notion de rentabilité. » [Ag1-28]

« ... elles consacrent trop d'importance à l'aspect commercial... si on commence à intégrer l'aspect commercial dans la culture... Il ne faut pas se leurrer, la culture ne rapporte pas. » [R1-28]

Néanmoins, comme le soulèvent certains, si d'un point de vue éthique, le secteur public semble être le plus apte à la gestion, il ne constituerait en aucun cas la solution idéale en raison de la lourdeur des procédures qui le caractérisent. Cette particularité peut constituer un frein à l'implication du personnel et à son engagement envers le projet. Et le manque d'efficacité qui s'ensuit aurait finalement des conséquences sur la qualité de la mise en valeur.

« Je crois que les institutions publiques du point de vue du principe sont les mieux placées du point de vue de l'éthique relative à la gestion. Dans les faits, cependant, elles sont celles qui en fin de compte donnent parfois les résultats les moins bons parce que les obligations liées à la gestion du personnel comportent des dispositions

réglementaires telles que le résultat qui d'un point de vue éthique est le plus acceptable, devient d'un point de vue pratique le moins... » [P1-28]

D'autres évoquent dès lors la possibilité d'une gestion mixte entre le secteur privé et le secteur public. Ainsi comme l'évoque une personne interrogée, on pourrait envisager une gestion qui assignerait à chacun des secteurs, des matières qui leur seraient adaptées. En effet, si le secteur public semble particulièrement disposé au traitement de matières selon des procédures systématiques, on peut imaginer d'assigner au secteur privé des matières plus spécifiques, ce qui garantirait ainsi une certaine souplesse dans la structure.

« la gestion en dernier ressort peut se reposer pour une requête particulière sur une fondation ou un entreprise privée, si celle-ci garantit une meilleure souplesse pour certains aspects, mais toujours sous la supervision de l'institution. » [R2-28]

Un pouvoir de supervision, de contrôle maintenu par le secteur public reste toutefois souvent mentionné, en vue de la détermination d'objectifs et du respect des engagements.

« Je pense que la gestion, c'est pas tellement les institutions publiques, les sociétés privées, etc. J'ai plutôt l'impression que c'est la qualité des gens et la qualité du projet qui va déterminer une bonne gestion ou non. » [Ag1-28]

« A la fin, n'importe quelle option est valide pour autant qu'il y ait un engagement, or souvent les institutions ne s'impliquent pas par rapport aux vestiges. » [Ag2-28]

« je crois que quel que soit le mode de gestion, si les objectifs sont clairement définis, tels que les protocoles de conservation et de protection, le travail peut être optimal. » [U1-28]

### **2.5.2. Du caractère pluridisciplinaire de la gestion d'un site archéologique**

En ce qui concerne les compétences professionnelles nécessaires au fonctionnement du site, la plupart des personnes interrogées évoquent, dans un souci de qualité, l'importance d'une pluridisciplinarité dans la gestion. Il s'agirait en quelque sorte de concilier une gestion répartie en différents secteurs : économique, technique, didactique, administratif, scientifique.

« Tous ceux qui sur un plan interdisciplinaire contribuent au fonctionnement normal : direction et gestion administrative, guides, personnel de maintenance, archéologues, restaurateurs... » [R3-27]

On peut noter chez de nombreuses personnes interrogées l'importance du suivi du site dans tous ses aspects, à savoir, la maintenance (matériel technique, entretien du site, ...), la conservation (relevés, entretien des vestiges), etc.

Quelques-unes soulignent encore l'importance d'un manager (conservateur) de site qui disposerait de compétences suffisantes pour assurer le suivi du site, la prise de décision. Il aurait en quelque sorte le rôle de synthétiser, de coordonner les différentes activités et de prendre des initiatives qui tiennent compte des potentialités du site et des opportunités qui se présentent à lui, à la fois dans une perspective de qualité et d'efficacité économique.

« Dans l'échelle hiérarchique, il devrait y avoir un responsable, un conservateur qui aurait une professionnalité spécifique, qui puisse estimer l'état de conservation et qui puisse recommander une éventuelle restauration et qui puisse avoir de toute façon un certain pouvoir décisionnel. » [Ar1-27]

« ... la figure du conservateur... devrait être un spécialiste. Quelqu'un qui sache se rendre compte du contrôle, du monitoring de la situation et donc qui se rende compte d'une situation qui est en train de se dégrader ou qui sache décider quelle initiative prendre. » [Ag3-27]

Dans le même esprit, mais sous une forme un peu différente, une personne interrogée évoque la possibilité d'avoir recours à un système de tutelle, afin de réduire le nombre d'interlocuteurs lors des différentes étapes d'intervention et de garantir ainsi une meilleure efficacité du travail, tout en ayant l'assurance des compétences des professionnels.

« Je fais un contrat pour tout cela (contrôle de fonctionnement – technique, diffusion, éducation) et l'entreprise a recours à qui elle veut, mais la gestion est beaucoup plus claire et fluide. Pour moi c'est beaucoup plus facile, comme ça je ne dois pas parler individuellement avec chaque responsable, je veux seulement un interlocuteur... Plus qu'une gestion partagée, c'est une gestion tutélisée.» [C1-28]

### 2.5.3. Les réseaux de musées

Le souhait d'insertion des sites archéologiques comme composantes interconnectées d'un réseau semble faire l'unanimité. En effet, en raison des faibles distances entre lieux culturels en milieu urbain, celui-ci est parfaitement adapté à l'instauration de ce genre d'initiative. Ainsi, l'instauration de réseau de sites permettrait notamment de minimiser les coûts d'exploitation et de mieux rentabiliser les ressources humaines et muséales.

« Ce serait évidemment stupide de multiplier avec chaque musée une cellule de fonctionnement autonome. A partir du moment, où il y a des fonctions communes à tous les musées, voyons comment on peut les mettre en synergie pour réduire les coûts. » [Ag1-29]

Une meilleure collaboration entre les institutions en termes de programmation, de promotion, et de gestion de fonctions et de services permettrait notamment de corriger les déséquilibres de flux touristiques, ce qui pourrait constituer la garantie de survie de certains sites.

« Le problème aujourd'hui est vraiment dans la communication entre les divers sites... le problème d'avoir un flux d'informations qui puisse transiter d'un lieu à l'autre en temps réel pour permettre à celui qui veut visiter d'organiser de manière cohérente la visite et surtout pour le site, d'avoir un équilibre de visite qui soit fonctionnel aussi à leur propre survie. Sans qu'il n'y ait de vides ou de trop pleins incapables de maîtriser l'onde de choc du public. » [P1-29]

Quant au visiteur, il bénéficierait d'une offre culturelle à la fois cohérente et diversifiée.

« ... il doit exister des composantes interconnectées d'un système avec un centre d'accueil préalable qui informe le visiteur et qui lui donne une vision générale des possibilités qui lui sont offertes, pour approfondir ensuite ce qu'il désire. » [C1-29]

« Selon moi, l'idéal est pouvoir avoir un système de parcours archéologiques de sites visitables qui aient éventuellement aussi une unité, je ne dis pas de au point de vue du projet architectonique mais une sorte de fil conducteur dans la matière exposée et dans les critères d'exposition. » [Ag3-29]

A ce propos, certaines personnes interrogées manifestent leur intérêt sur le fait que le site, même intégré dans un réseau, puisse préserver sa spécificité, ses propres valeurs et donc qu'il puisse garder la possibilité de fonctionner de manière autonome.

« Il s'agit de trouver un équilibre, s'il n'y a pas d'autonomie, ils vont perdre leur spécificité. Un site doit avoir des valeurs propres et fonctionner comme un élément autonome ... pour la qualité des messages. » [Ag1-29]

« ... le relier à un système interconnecté. Évidemment, après, chaque site doit être accessible de manière autonome. » [Ag4-29]

En effet, le désir de « mise en commun » pourrait finalement conduire à oblitérer l'objet de la mise en valeur d'un site et par conséquent générer une diminution de l'impact didactique.

« Au point de vue de la spécificité du message, de son contenu, etc. Je crois qu'il faut l'exploiter comme étant une mise en valeur de ses particularités et puis alors voir par rapport à un autre site comment ses particularités peuvent se rencontrer. » [Ag1-29]

En d'autres termes il s'agirait de créer l'unité au moyen de l'exploitation des différences.

#### **2.5.4. Questions pour la recherche**

Les personnes interrogées ont un avis fort tranché sur la question de la gestion publique ou privée. On peut toutefois se demander si certaines réticences vis-à-vis du secteur privé ne viennent pas du fait qu'elles n'ont en mémoire que très peu d'exemples de gestion privée qui leur permettraient d'avoir une vision plus nuancée. En effet, mis à part le fait de citer le risque d'une rentabilité commerciale excessive, celles-ci développent très peu leur opinion. Le rôle d'institutions privées, mais à but non lucratif, n'est pas non plus abordé, alors même que ces institutions peuvent jouer un rôle clé dans le domaine de la conservation et de la mise en œuvre du patrimoine. N'y aurait-il pas lieu d'envisager, comme le fait d'ailleurs une de ces personnes, des protocoles ou autres cahiers de charge permettant de déléguer une partie de la gestion à l'extérieur ? Il est bien entendu que ceci passe par une contractualisation, définie au cas par cas, mais qui pourrait être encadrée par des normes juridiques à portée plus générale. Très peu sont les personnes interrogées qui abordent spontanément cette question.

En outre, et comme le signale une de ces personnes, une telle approche de contractualisation soulève des problèmes de partage de responsabilité et de coordination, de plus en plus complexes dans le cadre de projets interdisciplinaires tels que les projets d'accessibilité. On peut envisager plusieurs manières de gérer cette situation, depuis la « tutélisation », de nature plutôt hiérarchique, jusqu'à la figure de manager de site, au rôle plus « horizontal ». Ici à

nouveau il serait intéressant d'envisager les différentes facettes de cette fonction, depuis les aspects contractuels jusqu'à la responsabilité que cela implique.

De façon plus générale, il pourrait être utile dans le cadre de la recherche APPEAR de s'atteler à identifier parmi les pratiques existantes, des exemples de différents modes de gestion. Ceux-ci pourraient servir de « références » en la matière ou tout au moins susciter la réflexion quant aux multiples aspects que recouvre la notion de gestion dans le cadre particulier d'un projet d'accessibilité et à leur articulation dans des systèmes de gestion dont il conviendrait d'appréhender les avantages et les inconvénients.

Enfin, les personnes interrogées manifestent toutes le souhait de voir se créer des réseaux de lieux culturels, mais en parlent de manière très peu approfondie. S'agit-il là d'un nouveau sujet « bateau »? Ceci sera sans doute à discuter avec le reste du Consortium. Il nous semble cependant intéressant d'envisager les répercussions d'une telle mise en réseau sur les approches pédagogiques et socioculturelles développées, ainsi que sur l'organisation fonctionnelle du site archéologique. Cette option conduira inmanquablement à s'interroger sur les spécificités de ces dernières au regard d'autres lieux culturels en gardant à l'esprit que, comme souligné par plusieurs personnes interrogées, une mise en réseau « rentable » relève de la capacité des acteurs d'un projet culturel à créer des synergies en exploitant les valeurs propres à chaque site.

## **2.6. Utilisateurs et outils d'aide à la décision**

### **2.6.1. Identification des utilisateurs potentiels des résultats de la recherche APPEAR**

Par utilisateurs, on entend l'ensemble des personnes à qui les produits de la recherche APPEAR sont destinés. Les personnes interrogées identifient ces utilisateurs comme les acteurs actifs, impliqués dans le processus, qui prennent des décisions, qu'elle que soit la phase de développement du projet. Sont mentionnés, au fil des entretiens, comme « acteurs » :

- les professionnels capables d'appréhender le public potentiel et non potentiel, d'analyser ses attentes,
- les spécialistes capables d'adapter le niveau de discours et d'y intégrer l'aspect didactique,
- les archéologues et les chercheurs dans le domaine des sciences auxiliaires,
- les spécialistes en conservation et restauration,
- les muséographes, scénographes, etc., (professions nouvelles) capables d'établir le lien entre public et vestiges et d'élaborer une présentation,
- les urbanistes et les architectes,
- le coordinateur général qui « chapeaute » le tout et met en place les différents éléments,
- les gestionnaires du site (publics ou privés),
- ceux qui détiennent le pouvoir de décision.

« Ceux qui détiennent la capacité de gestion, de décision... » [C1-31]

« ... archéologues, restaurateurs, architectes... tout le collectif qui actuellement travaille, le politique aussi, tous ceux qui détiennent la capacité de décision mais qui ne trouvent pas de méthodologie. » [Ag2-31]

Un projet d'accessibilité suit différentes phases de développement. Même si certaines de ces phases restent à préciser, il est bien entendu que certains acteurs sont susceptibles d'intervenir du début à la fin du projet (les acteurs politiques par exemple) alors que d'autres auront un rôle plus limité dans le temps.

Certaines personnes interrogées insistent sur le rôle du politique qui devrait disposer de lignes directrices spécifiques en matière de politique culturelle.

« Les politiques doivent décider comment et ce qui est investi... les investissements qui peuvent se faire, qui peuvent être liés à des conjonctures spécifiques, ils doivent de toute façon donner une direction sur le niveau de faisabilité de la demande et donc comment elle doit être organisée... » [P1-31]

### **2.6.2. Attentes formulées de manière explicite en matière d'outils d'aide à la décision**

Les personnes interrogées sont des utilisateurs potentiels des résultats de la recherche. Quand on les questionne sur le concept d'outils d'aide à la décision, on constate qu'il est loin d'être clair pour nombre d'entre eux. La variété des réponses obtenues traduit vraisemblablement l'absence d'idées précises sur leurs propres besoins dans ce domaine. Ceci confirme notre hypothèse de départ selon laquelle la définition des « besoins » des utilisateurs ne pouvait se limiter aux attentes explicitement formulées par ceux-ci (voir supra).

Certains évoquent néanmoins un instrument de travail qui ne soit pas « doctrinal » mais qui livre des suggestions, qui aident les utilisateurs à orienter leur projet sur une voie qui soit en adéquation avec les spécificités de celui-ci, qui offre des indications par rapport à des questions spécifiques. Il s'agirait donc d'un instrument flexible qui pourrait s'adapter aux particularités des différents projets d'accessibilité.

« ... un document de travail qui soit flexible et n'impose pas ce qu'il suggère » [C1-30]

« Pas un guide du 'bien faire', ni un listing, plutôt quelque chose qui me fasse me demander si ce que je suis en train de faire est correct et si je suis en train de prendre le meilleur parti des vestiges, qui m'offrirait des outils qui pourraient me suggérer des choses, même si je ne sais pas qu'ils existent. » [Ag2-30]

Une personne interrogée explique clairement le besoin de disposer de « check-lists des éléments à prendre en considération quand on se lance dans un projet d'accessibilité. » [Ag1-30]. Elle précise que les éléments devraient y être hiérarchisés, et que ces listes devraient être assorties d'indicateurs qui permettraient d'orienter les utilisateurs vers les décisions adaptées à la situation identifiée. Il s'agirait en quelque sorte de « grilles de lecture » qui attireraient l'attention des utilisateurs sur l'ensemble des éléments à considérer dans le cadre de la prise de décision. Ces grilles devraient être multiples et adaptées aux champs d'actions des différents utilisateurs.

On identifie donc un besoin de référents, d'indicateurs qui faciliteraient la prise de décision, mais aussi de modèles :

« Un instrument de travail qui soit capable de mettre sur pied quelques modèles qui puissent être mis en pratique. » [C1-30]

Est également formulée la demande d'un manuel expliquant les relations entre les différents acteurs d'un projet d'accessibilité : les métiers de la recherche, de l'éducation, ceux qui amènent les moyens financiers, les institutions, etc., en précisant la nécessité de la présence d'un manager, qui comprenne et parle le langage de tous.

Enfin, la nécessité d'un livre favorisant la réflexion en amont, « pour définir ce que l'on veut présenter et sur la lisibilité du projet dans sa ville » [C2-32] est formulée par une personne interrogée.

### **2.6.3. Support adéquat pour le guide**

Quant à la forme et à la structuration des outils nécessaires, elles semblent devoir être adaptées à des objectifs spécifiques de diffusion. Diverses possibilités sont évoquées : des fiches sur support papier – facilement manipulables – accompagnées d'un CD Rom ; un manuel synthétique renvoyant à un ouvrage plus approfondi.

Le livre semble indispensable pour la diffusion scientifique des résultats. Le site web aurait plutôt le rôle de véhicule publicitaire. Il présente un avantage certain quant à la mise à jour des données à diffuser. Le CD Rom représenterait l'instrument adéquat pour une présentation éducative et didactique.

### **2.6.4. Question pour la recherche**

Au travers des propos recueillis, un certain nombre d'attentes ont été identifiées. Bien que certaines n'aient pas été exprimées de façon explicite, il est permis de considérer que l'ensemble des personnes interrogées s'accorde pour dire qu'une fausse attente serait celle d'une recette unique à appliquer pour garantir le bon déroulement d'un projet d'accessibilité, tant, faut-il encore le souligner, chaque cas est spécifique.

Pour répondre aux besoins des utilisateurs potentiels des résultats de la recherche, l'objectif à poursuivre serait, d'une part, la construction d'outils qui viseraient non pas à donner des solutions idéales – ce qui en soit relèverait de ce que d'aucun appelle une conception « doctrinale » – mais à poser les bonnes questions, d'autre part, la production de ressources qui permettraient d'orienter l'utilisateur dans la recherche de réponses adaptées à la situation à laquelle il est confronté. Au regard des considérations des personnes interrogées, s'impose l'idée que le guide APPEAR devrait fournir des moyens d'accompagnement, d'assistance, de mémorisation et de synthèse, conçus de manière à pouvoir être adaptés aisément, quelle que soit la pratique professionnelle de celui qui souhaite se les approprier.

Une des principales difficultés à surmonter pour atteindre cet objectif réside dans la multiplicité et la variété des paramètres à considérer. S'il est vrai que la recherche doit passer par une réflexion sur les problématiques particulières soulevées par chacun de ces facteurs et la production d'outils et de ressources spécifiques, la construction du guide APPEAR doit reposer sur une approche interdisciplinaire dont l'objectif est la production de résultats communs et intégrés. En d'autres termes, les performances de cet instrument de travail sont largement tributaires de la capacité du Consortium à créer des synergies entre les champs

disciplinaires en présence, en vue de favoriser une intégration progressive des résultats produits au cours de la recherche. Concrètement, il s'agira que tous s'attèlent à construire, à faire évoluer et à enrichir mutuellement les outils et les ressources, d'une étape de la recherche à l'autre, afin qu'ils présentent un caractère dynamique et s'inscrivent dans un système cohérent et opérationnel.

### 3. Premier inventaire des principaux facteurs à prendre en compte dans le cadre d'un projet d'accessibilité

Un des objectifs de ce rapport est de présenter l'ébauche d'un premier outil de travail. Il s'agit de listes de contrôle – ou check-lists – consistant en un inventaire des facteurs humains, fonctionnels et environnementaux susceptibles d'interagir avec les aspects relatifs à la conservation, l'intégration, la mise en valeur et l'exploitation, lors de la mise en œuvre d'un projet d'accessibilité.

Cet inventaire a pour vocation d'être utilisé comme un aide-mémoire des questions qui doivent être posées par les acteurs de projets d'accessibilité, dès la phase préliminaire de l'élaboration de leur projet, afin de rassembler les informations nécessaires à la définition d'objectifs réalistes et adaptés aux spécificités du site à valoriser et à son environnement physique, économique, socioculturel.

L'utilisation de ces listes de contrôle permettra aux utilisateurs de déterminer un programme de travail éprouvé et approprié aux circonstances, stimulant le dialogue entre les divers protagonistes.

Il apparaît clairement dans l'analyse des besoins que de telles check-lists constituent des outils jugés indispensables par les personnes ressources, mais globalement inexistantes à ce jour.

Ci-après sont présentées des ébauches de check-lists, résultant d'une première étape du travail à accomplir, que l'on peut qualifier de « dégrossissage ». En effet, construire des listes structurées et opérationnelles, véritables outils pratiques, recensant l'ensemble des facteurs entrant directement ou indirectement dans le champs de la problématique traitée, constitue un travail de longue haleine, tant du point de vue de :

- l'identification et de la définition des facteurs,
- la répartition des facteurs en « familles », ou catégories,
- la structuration et de la hiérarchisation des facteurs au sein des catégories.

Le terme « facteur » renvoie ici à différentes notions. Il peut s'agir d'éléments présentant un risque pour le projet, de conséquences nuisibles que le projet est susceptible de générer, de contraintes ou d'obligations à prendre en considération, ou encore de critères qualitatifs incontournables à atteindre.

Les facteurs recensés ont été répartis en trois catégories correspondant à un découpage thématique logique. Trois check-lists distinctes ont ainsi été constituées, relevant respectivement de l'intégration urbaine et architecturale, de la conservation, et de la mise en valeur et de l'exploitation. Par ailleurs, au sein des trois check-lists, des sous-catégories ont été créées, afin d'y regrouper les facteurs par affinité thématique. Ces catégories et sous-catégories ne constituent qu'un premier essai d'organisation. Leurs frontières ne sont pas étanches, les phénomènes qu'elles présentent entrant souvent en interaction. Ainsi l'appartenance des différents facteurs à l'une ou l'autre catégorie ou sous-catégorie peut parfois être discutée.

Il convient de souligner ici le caractère non exhaustif de ces check-lists, ainsi que l'inégalité du degré de précision qui caractérise les différentes sous-catégories proposées. Ceci s'explique par la méthode adoptée pour établir ces inventaires, à savoir l'analyse aussi neutre que possible des réponses aux questionnaires écrits. Nous n'avons ainsi jamais cherché à compléter telle ou telle sous-catégorie, ni à préciser certain concept par trop abstrait ou imprécis. À ce stade, les éventuelles « lacunes » de ces fiches sont donc tout aussi significatives que leur contenu, puisqu'elles mettent en évidence des aspects de la problématique qui, actuellement, ne retiennent pas spontanément l'attention des quelques 45 personnes interrogées.

Ces listes préliminaires ont été revues par les experts du Consortium. À ce stade, ils ont formulé un certain nombre de commentaires mettant en lumière quelques caractéristiques remarquables de ces listes, comme notamment des « manques ».

Le travail qui sera effectué dans les tâches 2.2. (approche fonctionnelle : intégration urbaine et architecturale), 2.3. (approche environnementale : conservation), 2.4. (approche éducative et socioculturelle : mise en valeur et exploitation), basé sur des études de cas et sur le croisement des compétences représentées au sein du Consortium, permettra d'enrichir et de faire évoluer ces listes tant sur le plan de leur contenu, de l'organisation et de la structuration de celui-ci, que de leur applicabilité afin d'obtenir, in fine, des outils complets et validés.

### 3.1. Check-list : intégration architecturale et urbaine

#### Aspects techniques - fonctionnels

Gestion des circulations :

- circulation automobile - trafic local :
  - modification d'axes routiers
  - conception - réalisation de structures spécifiques
  - stationnement
- circulation piétonne :
  - interruptions - modification des espaces de passages

Gestion des techniques :

Infrastructures en sous-sol :

- réseaux de conduites de fluides - circuits d'approvisionnement
- infrastructures de transports souterrains

#### Aspects sociaux - économiques

Répercussions sur le développement urbain :

- projets retardés - projets annulés
- questions législatives en relation avec l'usage du sol et la propriété : risque d'expropriation
- gel des terrains - indisponibilité foncière - rareté des terrains en ville
- risque économique pour la ville : financement du projet

Aspects sociaux de la vie en ville :

- fossilisation du centre ville : perte de viabilité, de vitalité
- augmentation marquée de la fréquentation du site (cf. augmentation du tourisme) : mécontentement du voisinage

#### Intégration formelle - visuelle

Relation entre site et patrimoine :

- authenticité du centre historique
- présence d'une couverture :
  - visibilité du site
  - lisibilité des accès
  - conflit avec le caractère des espaces environnants : forme de la couverture
  - liaison entre le site et son contexte
  - limites imposées : perturbe le contexte de la visite
- vestiges considérés comme anomalie dans le tissu urbain

*Remarques :*

- *Parmi les notions avancées pour répondre à cette catégorie de facteurs, beaucoup ont une connotation péjorative. La relation entre environnement urbain et archéologie se voit ainsi approchée sous l'angle du risque. A titre d'exemple, l'augmentation de la fréquentation d'un site est considérée comme une source de mécontentement du voisinage alors qu'elle aurait pu être envisagée comme propice à la dynamisation de la vie économique de la ville. Une telle démarche n'est-elle pas réductrice ? Ceci est peut-être lié à la manière dont était formulée la question.*
- *On peut en particulier s'étonner que les aspects socio-économiques n'abordent pas l'intégration du site dans un réseau d'activités urbaines, qu'il s'agisse de réseaux de musées ou de réseaux de fonctions au sens plus large. Quid de la concurrence entre différentes activités ?*
- *Assez curieusement, aucune mention n'est faite de la ville historique, de sa configuration et des traces qu'il en reste comme un des facteurs à prendre en considération dans le cadre d'un projet d'accessibilité.*
- *On s'étonnera encore de ne retrouver aucune mention de la dichotomie « traditionnelle » entre espaces publics et privés, qui peut avoir des répercussions importantes sur un projet d'accessibilité, ne fut-ce qu'en terme de gestion des flux de visiteurs.*
- *Dans les différents aspects abordés, l'échelle urbaine ne semble pas avoir été prise en considération. Ne constitue-t-elle pas un facteur déterminant dans la problématique de l'intégration d'un site archéologique en particulier et de la planification des aménagements des villes en général ? Par exemple, à Barcelone, la ville entière est considérée comme un site et le musée comme un fragment de ce site.*
- *Pour les accès au site, seule une approche relevant de l'intégration formelle et visuelle à été mentionnées par les personnes interrogées. Assez curieusement, aucune réflexion d'ordre technique – telle que par exemple celle relative aux sorties de secours – n'a été soulevée. Une remarque similaire peut également être valable pour les parcours.*

### 3.2. Check-list : conservation

#### Facteurs humains

Activités humaines sources de dégradations :

- visites - public
  - vandalisme - vol - criminalité
  - usure - endommagement
- excavations clandestines
- fouilles archéologiques (recherche)
- guerres et autres actions violentes collectives

#### Facteurs environnementaux

Éléments relatifs à l'environnement du site :

- climat :
  - température - humidité - autres phénomènes atmosphériques à caractère cyclique
  - phénomènes climatiques exceptionnels
- eaux :
  - eaux souterraines
  - conditions hydrogéologiques du sol (nappe phréatique)
  - infiltrations
- pollution :
  - pollution biologique
  - pollution du sol
  - pollution chimique
  - phénomènes physiques
- infrastructures environnantes :
  - trafic - vibrations - transports lourds
  - menaces des bâtiments environnants
  - installations souterraines
  - excavations
  - poids de la structure qui couvre le site

#### Gestion du site

Activités du programme de gestion indispensables à la préservation du site :

- maintenance - entretien
- surveillance
- étude de faisabilité - étude de management à long terme
- sécurité des visiteurs

*Remarques :*

- *Le site en tant que tel, sa topographie ainsi que la répartition des vestiges, ne devrait-il pas être considéré comme un facteur environnemental à prendre en considération dès les stades préliminaires du projet ? Ceci n'apparaît dans aucun des questionnaires que nous avons traités. Faut-il considérer ici la pollution sonore liée aux bruits extérieurs et aux systèmes de gestion de l'environnement interne ? Aucun des experts interrogés au moyen du questionnaire écrit standardisé ne l'a fait, sans doute en raison du fait que ce facteur n'a pas une incidence directe sur la conservation, stricto sensu (mais elle n'apparaît pas non plus dans les facteurs de mise en valeur et d'exploitation).*
- *Les bâtiments environnants sont assimilés ici à une menace. Ne peuvent-ils également se concevoir comme une opportunité dans l'optique d'une conservation préventive ?*
- *Les travaux d'aménagement d'un site archéologique dans la perspective de son ouverture au public ne doivent-ils pas être considérés comme une source importante de dégradation ? Ce fut clairement le cas lors des aménagements de la grotte de Lascaux. Il semble que les risques en terme de conservation inhérents à la phase de mise en œuvre d'un projet d'accessibilité ne sont jamais évoqués.*
- *Les matériaux utilisés et les techniques mises en œuvre pour réaliser ces travaux d'aménagement, qu'il s'agisse de constructions architecturales ou d'équipements, ne sont pas non plus mentionnés en ce sens. Outre des « incompatibilités » d'ordre physique, chimique, etc., avec les vestiges, certains matériaux présentent une durée de vie limitée (les isolants par exemple).*
- *Certains sites ont une longue histoire depuis leur mise au jour. Ils ont inmanquablement été soumis à de nouvelles contraintes après une période de relative stabilité. Parmi ces contraintes, les nouvelles conditions environnementales auxquelles sont confrontés les vestiges sont source de dégradation de leurs matériaux constitutifs. Les restaurations réalisées au cours du temps avec des matériaux et des techniques pouvant générer de nouveaux problèmes font également partie des activités humaines sources de dégradations au même titre que les fouilles et les aménagements. Ces contraintes devront être prises en compte dans le cadre du développement de la recherche APPEAR.*
- *Parmi les facteurs humains, l'accueil du public sur un site a été identifié comme source de dégradation. Certaines causes ont été signalées, d'autres telle que, à titre d'exemple, la modification des paramètres environnementaux, n'ont pas été évoquées. Ce point mériterait de faire l'objet d'une approche particulière.*
- *L'entretien des sites archéologiques ouverts au public peut également être considéré comme relevant de ces activités humaines source de dégradation. A Saragosse, par exemple, le nettoyage des vestiges archéologiques a clairement été identifié comme un facteur de dégradation.*
- *La problématique de la conservation est centrée sur les vestiges archéologiques immobiliers. A partir du moment où le matériel mobilier issu de la fouille archéologique est susceptibles d'être exposé in situ, la conservation de ce dernier est sans aucun doute un facteur à prendre en compte dans le projet général de conservation du site.*

- *On notera que certains risques environnementaux permanents (émission de radon) ou exceptionnels (séismes) n'ont pas été évoqués par les spécialistes interviewés de même que des risques anthropiques importants comme les incendies.*
- *Il en va de même pour l'éclairage, qu'il soit naturel ou artificiel.*
- *Il est permis de s'interroger sur la question de la classification ci-dessus : les facteurs de pollution ne seraient-ils pas à classer dans la catégorie « facteurs humains » dans la mesure où ils résultent de manière quasiment exclusive de l'activité anthropique.*
- *Les facteurs cités par les personnes interrogées sont assez génériques et mériteront d'être ultérieurement détaillés. Donnons quelques exemples : la notion de pollution biologique est assez vague. Il conviendra impérativement de distinguer entre une infestation par des micro-organismes de type souches fongiques d'une présence de prédateurs du type rongeurs (*rattus norvegicus*, par exemple). Les phénomènes climatiques exceptionnels sont variés et leur prévention conduit à des équipements différents : inondations, foudre, tempêtes, etc.*

### 3.3. Check-list : mise en valeur et exploitation

#### Approche du public

Différentes catégories :

Public scolaire - non scolaire :

- classe d'âges : enfants - adultes - personnes âgées
- origine du public : population locale - touristes (nationaux, étrangers)
- degré de sensibilisation à l'archéologie : profanes - spécialistes
- invalidité - handicap : moteur - malvoyants - malentendants

#### Approche de l'objet à valoriser

Musée de site : nouvelle approche du concept de musée - le musée dans une autre dimension :

- vestiges mobiliers et immobiliers, authentiques, *in situ*
- élément culturel intégré dans son contexte (géographique, historique, environnemental)
- valeurs visuelles et esthétiques :
  - échelle du site
  - monumentalité du site, des vestiges - aspect spectaculaire
  - qualité esthétique des vestiges
  - qualité de préservation
  - lisibilité (intrinsèque) des vestiges
- lieu de recherche et de travail scientifique

#### Approche du contenu à transmettre

Qualité et contenu des messages :

- processus de recherche continu - réponses en évolution
- crédibilité de l'information (experts) - rigueur scientifique - prise en compte des innovations (actualité)
- histoire du site dans son contexte (fonction, organisation, place...)
- lisibilité et compréhension des vestiges dans leur contexte
- signification, symbolisme des vestiges, du site
- valeurs scientifiques - aspects spécialisés :
  - technique de fouille
  - technique de la conservation
  - contact avec les chercheurs

#### Exploitation du contenu

Approche didactique :

- différents niveaux de lecture pour différents publics (différence de sensibilité, d'expérience, de perception, d'aptitude à la compréhension, de capacité physique d'accessibilité aux vestiges)

- perception d'un lieu à travers le temps : référence à un héritage, une tradition, une culture locale – référence à la vie quotidienne des populations qui ont occupé le site – lien entre l'histoire humaine du site et la propre existence du visiteur
- contact, interaction du public avec les vestiges (réels, tactiles) : dialogue entre vestiges et public, appel aux sensations, à l'émotion
- abstraction des vestiges : créativité et flexibilité de l'interprétation - appel à l'imagination

#### Parcours :

- développement de parcours à l'intérieur des vestiges (espace réel) - appréhension d'une entité spatiale autonome
- possibilités de cheminement : unique - multiple - mixte
- lignes directrices du/des cheminement(s) imposées par : vestiges - critères chronologiques - critères thématiques - différents types de public

#### Équipements :

##### équipement d'accès, de circulation :

- équipement de surveillance et de contrôle des vestiges archéologiques
- conditionnement d'air
- présence d'un guide - présence humaine qui transmet la connaissance
- aménagement muséographique :
  - lumière
  - équipements didactiques : signalétique - panneaux - reconstructions - appareils - matériel éducatif - nouvelles technologies (réalité virtuelle, etc.)
  - nouvelles technologies :
    - *avantages* :
      - facilite la perception du site (visualisation, reconstitution sans toucher aux vestiges – possibilité d'élaborer des hypothèses sans porter atteinte aux vestiges, respect du site – langage accessible)
      - outils attrayants
      - complémentarité avec d'autres moyens didactiques
    - *inconvénients* :
      - risque de devenir l'objet de la mise en valeur et non plus un outil de mise en valeur
      - risque d'inadéquation de la réponse apportée
      - coût élevé
      - entretien - maintenance
      - mise à jour - rénovation (phénomène de mode)
      - encombrement
- possibilité de poly-fonctionnalité

#### Infrastructures :

##### Services et infrastructures indispensables pour le public :

- accueil - réception
- téléphone public - boîte aux lettres
- information
- lieu de repos

- toilettes
- cafétéria, restauration
- librairie - centre de documentation
- sécurité - contrôle
- service médical

Autres services indispensables :

- administration
- conservation

Compétences professionnelles :

Interdisciplinarité : importance de la définition des objectifs et des limites de compétence de chacun.

- Compétences scientifiques :
  - historiens
  - archéologues
  - conservateurs
  - urbanistes
  - architectes
  - ingénieurs (stabilité, hydrologie, géologie)
  - anthropologues
- Compétences pédagogiques :
  - vulgarisateurs - pédagogues
  - animateurs
  - guides
- Compétences « artistiques » :
  - muséologues
  - scénographes
  - graphistes
- Compétences manageriales (gestion) :
  - financiers
  - publicitaires
  - commerciaux
  - administratifs
- Autres compétences :
  - pilotage
  - entretien - maintenance
  - sécurité (garde)

*Remarques :*

- *Alors que différentes catégories de public ont été identifiées par les personnes interrogées, aucune n'a mentionné de façon explicite la « manière » dont les visiteurs sont susceptibles de fréquenter le site (individuellement ou en groupe) et la « spécificité » de certains publics comme par exemple, les familles, les entreprises, etc.*
- *Dans l'approche relative au contenu à transmettre, la qualité des messages est notamment mise en relation avec la rigueur scientifique. Indirectement, un lien est ainsi établi entre la qualité des messages et la qualité des résultats de la recherche archéologique. L'évaluation de cette dernière doit-elle faire l'objet d'une réflexion particulière dans le cadre d'un projet d'accessibilité ou considère-t-on que, comme dans toute autre discipline, elle est « autonome » c'est-à-dire uniquement du ressort des experts en la matière ?*
- *Dans l'approche de l'objet à valoriser, les vestiges immobiliers et mobiliers sont cités mais il semble que seuls sont vraiment pris en considération les premiers alors que, par définition, les seconds font partie intégrante du musée de site. Cela signifie-t-il que l'exposition des vestiges mobiliers dans le cadre particulier d'un projet d'accessibilité ne soulève pas de questions spécifiques ?*
- *Dans cette check-list, une attention particulière ne semble pas avoir été accordée au fait que l'objet à valoriser est situé en contexte urbain ? Faut-il considérer que la relation entre le site et la ville n'a pas d'impact dans ce cadre précis ?*
- *Les compétences nécessaires pour assurer la promotion touristique et la communication n'ont pas été mentionnées en tant que telle dans les compétences managériales. Les personnes interrogées ont-elles considéré que ces compétences sont celles des « publicitaires » où les ont-elles omises ? Par ailleurs, on peut s'étonner de ne pas voir apparaître les restaurateurs dans la liste des compétences scientifiques ?*
- *Assez curieusement, alors que la compatibilité entre la poursuite de la recherche archéologique et l'accessibilité du public est généralement soulignée comme un principe fondamental dans tout projet d'accessibilité, les services et infrastructures indispensables pour accueillir les chercheurs (bureaux, laboratoires, espaces techniques, vestiaires, réfectoire, bibliothèque spécialisée, etc.) n'ont pas été cités parallèlement à ceux énumérés pour l'accueil du public.*
- *Les éléments suivants doivent-ils être considérés comme des « manques » ? Le cas échéant, de quelle manière doivent-ils être envisagés et introduits dans cette check-list ? :*
  - *les raisons qui président à la décision de conserver et de valoriser un site archéologique,*
  - *la rentabilité culturelle, sociale et économique de l'exploitation du site – notamment au regard de l'estimation d'un budget de fonctionnement (y compris des coûts spécifiques comme, par exemple, ceux relatifs aux points mentionnés dans la catégorie « gestion du site » de la check-list conservation) –, et tant d'un point de vue micro-économique (au niveau du site) que macro-économique (au niveau de la municipalité),*

- *la nécessité d'intégrer la valeur patrimoniale lors de la mise en œuvre d'un projet d'accessibilité,*
- *l'ouverture d'une perspective transfrontalière et européenne à travers l'exploitation des contenus pour éviter le chauvinisme notamment (par exemple en favorisant une lecture plurielle, en utilisant plusieurs langues, etc.).*

Annexes    Annexe 1 - Guide de l'entretien semi-directif  
              Annexe 2 - Questionnaire standardisé  
              (version française)

## Annexe 1 - Guide de l'entretien semi-directif

### Considérations générales

1. Qu'entendez-vous par vestiges archéologiques ?
2. Qu'est-ce qui justifie selon vous la décision de valoriser des vestiges archéologiques en milieu urbain ?
3. Par *projet d'accessibilité*, nous entendons *l'ensemble des actions qui, conjointement à la progression de la recherche, visent à conserver, intégrer, mettre en valeur et exploiter des vestiges archéologiques situés en sous-sol urbain, afin de les rendre accessibles à la population, dans une perspective de développement durable*. Et vous, quel sens donnez-vous à cette notion ?
4. Quels sont les principaux paramètres à considérer préalablement à la mise en œuvre d'un projet d'accessibilité ? Quels sont selon vous les acteurs impliqués et les actions à entreprendre dans un tel projet ?

### Intégration urbaine et architecturale : approche fonctionnelle

5. L'intégration de vestiges archéologiques en milieu urbain présente-t-elle des problèmes spécifiques pour la fonctionnalité de la ville (services, accessibilité, etc.) ? A quelle échelle spatiale faut-il envisager cette intégration (place, quartier, ville) ?
6. Quelles sont selon vous les contraintes techniques que peut engendrer l'élaboration d'un projet de mise en valeur (usage, sécurité, incendie, accessibilité) ? A quels stades du projet se présentent-elles ?
7. Une couverture du site vous paraît-elle toujours nécessaire ? Si oui, quelles doivent en être les caractéristiques (forme, matériau, caractère temporaire ou définitif, etc.) ?
8. Du point de vue de l'intégration dans la ville, quels sont les aspects formels et visuels à considérer dans le cadre d'un projet de mise en valeur ?
9. Quelles sont vos préférences en matière de configurations spatiales d'un site archéologique visitable ? Sens de parcours, entrée, sortie ? Cheminement libre ou continu ?
10. Lors de l'élaboration d'un projet de valorisation, identifiez-vous des différences dans l'approche à envisager s'il s'agit d'un site à vocation uniquement archéologique ou s'il s'agit d'un site dont la fonctionnalité première est différente ?

### Conservation : approche environnementale

11. Quelles sont les types de risque à considérer pour les sites couverts (environnemental, anthropologique, etc.) ?
12. Quelles sont les modalités de la prévention du risque qui vous semblent les plus nécessaires ?
13. Dans votre pays, existe-il des normes de sécurité à respecter à l'extérieur et à l'intérieur du site ?
14. Quels sont les facteurs environnementaux et urbains externes et internes qui semblent selon vous avoir une influence déterminante sur le site ?
15. Quels sont les relevés qui vous semblent indispensables afin de connaître les conditions environnementales du site (air, gaz, eaux, etc.) ?
16. De tous les facteurs environnementaux et urbains cités, quels sont ceux qui vous semblent nécessiter une surveillance permanente après que le site a été ouvert au public ?

**Mise en valeur et exploitation (y compris la recherche) : approche éducative et socioculturelle**

17. Quels sont, selon vous, les enjeux socioculturels de la mise en valeur d'un site archéologique en milieu urbain ?
18. Quelle est selon vous la différence entre un site archéologique visitable et un musée traditionnel ?
19. Dans le cas d'un site archéologique visitable, à quoi le public est-il sensible et à quoi n'est-il pas sensible (en terme de contenu des messages, de présentation, autre) ?
20. Quels critères de qualité doivent présider à l'élaboration du contenu des messages transmis au public ?
21. Selon vous, le parcours de visite proposé sur le site doit-il être unique ou multiple ? Quels critères doivent en dicter l'organisation (chronologiques, thématiques, différents publics visés, autres) ?
22. Que pensez-vous de l'utilisation des nouvelles technologies dans la présentation d'un site archéologique ?
23. Est-il possible d'envisager différents types d'utilisation d'un site archéologique ?
24. Est-il possible de rendre compatible sur un site les conditions requises par la recherche archéologique et les conditions requises par l'accessibilité du public ?
25. Quels sont les équipements nécessaires au fonctionnement du site ?
26. Quels services sont indispensables dans un site ?
27. Quels sont les professionnels nécessaires au fonctionnement du site ?
28. A qui confier la gestion du site à partir du moment où il est ouvert au public (les institutions publiques, les sociétés privées, les fondations, autres) ?
29. En cas d'existence de plusieurs sites archéologiques couverts dans le même milieu urbain, doivent-ils être accessibles comme entités autonomes ou comme composantes interconnectées d'un système ?

**Outils d'aide à la décision/ à la gestion**

30. Quelles sont vos attentes en matière d'outils d'aide à la décision ?
31. Quels publics devraient avant tout viser ces outils d'aide à la décision ? Les archéologues, les urbanistes, les politiques ? Pourquoi ?
32. Quel serait selon vous le support idéal d'un guide de bonnes pratiques en matière de mise en valeur des vestiges archéologiques ? Livre, cd-rom, site Internet ?

## Annexe 2 - Questionnaire standardisé (version française)

Madame, Monsieur,

Vous venez de recevoir par le canal de ICOMOS/AVEC un questionnaire qui vous a été adressé en raison de vos compétences particulières en rapport avec le projet de recherche APPEAR.

Ce projet de recherche se concentre sur la problématique des « projets d'accessibilité ». Cette expression renvoie à l'ensemble des actions qui, conjointement à la progression de la recherche, visent à conserver, intégrer, mettre en valeur et exploiter des vestiges archéologiques situés en sous-sol urbain, dans une perspective de développement durable, afin de les rendre accessibles à la population. Les résultats qui seront produits tout au long de la recherche seront intégrés et structurés dans un guide, le guide APPEAR, outil opérationnel de gestion et d'aide à la décision, ainsi que dans une base de données des pratiques existantes en la matière.

L'objectif de cette enquête est d'avoir une image aussi précise et complète que possible sur les attentes des utilisateurs du guide auquel ce projet de recherche doit aboutir. Les données de cette enquête nous sont indispensables pour élaborer un guide utile et utilisable par les différentes catégories d'acteurs impliqués dans les projets de mise en valeur de vestiges archéologiques en milieu urbain. La maximisation de l'utilité de ce guide passe en effet par l'identification aussi fine et exhaustive que possible des besoins des utilisateurs futurs.

La complexité de l'objet du questionnaire explique sa longueur. Afin de minimiser le temps que nous vous demandons d'y consacrer, soit 1 heure 30 à 2 heures, nous avons inséré, là où cela ne nuisait pas à la qualité des données, un certain nombre de questions fermées ou semi-fermées, c'est à dire des questions pour lesquelles des réponses vous sont proposées. Bien que ces réponses aient été sélectionnées à partir d'une analyse de données récoltées d'entretiens semi-directifs et individuels, le champ des réponses possible n'est évidemment pas entièrement couvert. Vous allez donc vous trouver dans l'un ou l'autre des cas de figure suivants :

- La question est ouverte : il n'y a pas de réponses proposées afin de conserver la spontanéité des réponses. Nous vous demandons de répondre en fonction de vos expériences personnelles ou d'indiquer le cas échéant que vous êtes sans avis. Il suffit d'introduire le texte de votre réponse à la suite de la question, dans le fichier Word,
- La question est fermée ou semi-fermée : vous avez le choix entre plusieurs réponses possibles. Vous pouvez aussi ajouter des réponses personnelles, ou un commentaire éventuel. Pour faciliter votre réponse, la question est suivie des instructions qui lui sont adaptées.

Le questionnaire est divisé en 8 parties, par thème. Les thèmes vous seront plus ou moins proches selon votre expérience professionnelle et votre localisation géographique. Nous vous demanderons donc de préciser en fin de questionnaire, votre formation, votre fonction et le pays où vous exercez votre profession.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

## QUESTIONNAIRE

### A. DÉFINITION DE LA MISE EN VALEUR DE SITES ARCHÉOLOGIQUES

1. Qu'est ce qu'un site archéologique ?
2. Qu'entendez-vous par mise en valeur de sites archéologiques ?
3. En vous référant à votre expérience, quels sont les acteurs qui initient/sont à l'origine de projets de mise en valeur des sites archéologiques ?

Sélectionner la réponse ou les réponses de votre choix en effaçant celle(s) avec la(les)quelles vous n'êtes pas d'accord, plusieurs réponses étant possibles

- les archéologues
- les acteurs politiques locaux
- la population locale
- autres ? Lesquels ?

Commentaire éventuel :

4. Dans les cas que vous connaissez, quelles sont les caractéristiques intrinsèques du site qui ont joué un rôle déterminant dans la décision de valoriser ?

Sélectionner la réponse ou les réponses de votre choix, en effaçant celle(s) avec la(les)quelles vous n'êtes pas d'accord, plusieurs réponses étant possibles

- la symbolique du lieu
- la rareté des vestiges archéologiques mis en valeur dans la ville concernée
- la qualité esthétique des vestiges archéologiques
- l'intérêt scientifique du site
- le caractère unique, l'originalité du site
- le degré de lisibilité des vestiges archéologiques
- autres ? Lesquelles ?

Commentaire éventuel :

5. Dans ces mêmes cas, le critère d'opportunité est-il intervenu dans la décision de valoriser ? Si oui, dans quelle mesure ?
6. Quels sont, selon vous, les enjeux de la décision de valoriser des sites archéologiques en milieu urbain ?

7. Qu'est ce qu'un site ouvert au public ? A partir de quel moment considérez-vous qu'un site est ouvert au public ?
8. Est-ce que vous mettriez des limites à l'accessibilité d'un site afin de permettre la poursuite des activités de recherche ?
9. Un site archéologique peut-il devenir un lieu polyvalent ?

Sélectionner la réponse de votre choix, en effaçant celles qui ne vous conviennent pas, une seule réponse étant possible

- oui  
 non  
 sans avis

10. Si oui, quelles activités y envisageriez-vous ?

## B. SPÉCIFICITÉS DE LA VALORISATION DE VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES EN MILIEU URBAIN

11. Quelles sont les spécificités du milieu urbain en matière d'archéologie(par rapport au milieu rural) ?
12. Rencontrez-vous des obstacles dans votre pratique pour mener à bien des projets de valorisation de vestiges archéologiques en milieu urbain ?

Sélectionner la réponse de votre choix, en effaçant celle avec laquelle vous n'êtes pas d'accord

- oui  
 non

13. Si oui, quel(s) type(s) d'obstacle(s) ? Pouvez-vous indiquer, pour les type(s) d'obstacle(s) sélectionnés, une cote d'importance, de 1 (obstacle mineur) à 5 (obstacle majeur) ?

Sélectionner la réponse ou les réponses de votre choix, en effaçant celle(s) avec la(les)quelles vous n'êtes pas d'accord, plusieurs réponses étant possibles

- économiques (convoitise du sous-sols par des acteurs aux intérêts divergents...)  
 budgétaires  
 techniques  
 organisationnels  
 sociaux  
 institutionnels

- politiques
- juridiques
- autres ? Lesquels ?

Commentaire éventuel :

14. Quels sont les conséquences négatives de ces obstacles ?

15. Et à quel(s) stade(s) du projet ces obstacles se manifestent-ils ?

Sélectionner la réponse ou les réponses de votre choix, en effaçant celle(s) avec la(les)quelles vous n'êtes pas d'accord, plusieurs réponses étant possibles

- élaboration - conception
- mise en oeuvre
- exploitation

Commentaire éventuel :

16. L'intégration de sites archéologiques en milieu urbain présente-t-elle des problèmes spécifiques pour la fonctionnalité de la ville ?

- oui
- non
- sans avis

17. Dans l'affirmative, quels sont ces problèmes ?

18. À quelle échelle spatiale de la ville se posent-ils ?

Sélectionner la réponse ou les réponses de votre choix, en effaçant celle(s) avec la(les)quelles vous n'êtes pas d'accord, plusieurs réponses étant possibles

- place
- quartier
- ville

Commentaire éventuel :

## C. ACTEURS IMPLIQUÉS

19. Quels sont les acteurs impliqués dans les projets de valorisation en milieu urbain ?

20. Pensez-vous que certains de ces acteurs devraient être plus impliqués qu'ils ne le sont ?

Sélectionner la réponse de votre choix, en effaçant celles avec lesquelles vous n'êtes pas d'accord, une seule réponse étant possible

- oui
- non
- sans avis

21. Si oui, lesquels ?

22. Quel est le rôle de l'archéologue dans les projets de mise en valeur ?

23. Pensez-vous qu'il peut y avoir des problèmes de communication entre les acteurs impliqués dans un projet urbain ?

24. Pensez-vous que l'introduction d'un « facilitateur » de la communication entre les acteurs serait utile pour une meilleure compréhension mutuelle ?

Sélectionner la réponse de votre choix, en effaçant celles avec lesquelles vous n'êtes pas d'accord, une seule réponse étant possible

- utile
- inutile
- contre-productif

Commentaire éventuel :

#### D. PROCESSUS DÉCISIONNEL

25. L'élaboration d'un projet de mise en valeur s'inscrit nécessairement dans la durée. Les projets dont vous avez connaissance sont-ils le résultat de processus décisionnels où un maximum de conditions et de conséquences sont prises en compte par le biais de concertation et d'évaluation, d'études préalables et de faisabilité ?

Sélectionner la réponse de votre choix, en effaçant celles qui ne vous conviennent pas, une seule réponse étant possible

- oui, c'est généralement ainsi que cela se passe
- oui, cela se passe parfois ainsi
- non, c'est rarement le cas
- sans avis

Commentaire éventuel :

26. Le cas échéant, sur quel(s) domaine(s) se concentraient les études préalables et de faisabilité ?

Sélectionner la réponse ou les réponses de votre choix, en effaçant celle(s) avec la(les)quelles vous n'êtes pas d'accord, plusieurs réponses étant possibles

- la conservation
- les coûts et les bénéfices
- les retombées économiques
- les retombées sociales
- les retombées culturelles
- les retombées environnementales
- autre ? Lesquels ?

Commentaire éventuel :

27. Et les résultats de ces études/évaluations sont-ils pris en compte dans le processus décisionnel ?

Sélectionner la réponse de votre choix, en effaçant celles qui ne vous conviennent pas, une seule réponse étant possible

- oui
- non
- sans avis

Commentaire éventuel :

28. En vous référant à votre expérience de projets de mise en valeur de sites archéologiques urbains, ces projets sont-ils sensibles en terme de conflit ? (Deviennent-ils facilement conflictuels ?)

Sélectionner la réponse de votre choix, en effaçant celles qui ne vous conviennent pas, une seule réponse étant possible

- oui
- non
- sans avis

29. Y a-t-il des moments de la vie d'un projet plus critiques que d'autres ?

Sélectionner la réponse ou les réponses de votre choix, en effaçant celle(s) avec la(les)quelles vous n'êtes pas d'accord, plusieurs réponses étant possibles

- élaboration - conception du projet (en amont de la décision)
- décision
- réalisation
- exploitation

- évaluation
- adaptation - correction

30. Faut-il informer la population locale ?

- oui
- non
- sans avis

31. Si oui, à quelle étape du projet ?

32. Faut-il consulter la population locale/le public ?

- oui
- non
- sans avis

33. Si non, pourquoi ?

34. Si oui, on consulte le public pour lui donner :

Sélectionner la réponse ou les réponses de votre choix, en effaçant celle(s) avec la(les)quelle(s) vous n'êtes pas d'accord, plusieurs réponses étant possibles

- une voix expressive : le public exprime son avis, ses préférences.
- une voix transformative : le public participe à la problématisation de la question – quel est le problème, quelles sont ses limites, quelles sont les solutions envisageables ? Il a donc l'occasion de modifier le projet en cours d'élaboration.
- une voix délibérative : il participe à la décision (logique de co-construction ou de conformation ou d'arbitrage).

Commentaire éventuel :

## E. MISE EN VALEUR ET PUBLIC

35. L'approche à envisager dans la mise en valeur doit-elle tenir compte de différentes catégories de public ? Si oui, quelles sont ces catégories ?

36. Quelle est selon vous la différence entre un site archéologique visitable et un musée traditionnel ?

37. Dans le cas d'un site archéologique visitable, à quoi le public est-il sensible et à quoi n'est-il pas sensible ?
38. Que pensez-vous de l'utilisation des nouvelles technologies dans la présentation d'un site archéologique ?

#### F. CONSERVATION

39. Quelles sont les types de risques à considérer pour les sites couverts en milieu urbain ?

#### G. GESTION DU PROJET

40. Selon vous, quelles sont les structures idéales de gestion-exploitation d'un site archéologique ouvert au public ?

Sélectionner la réponse ou les réponses de votre choix, en effaçant celle(s) avec la(les)quelle(s) vous n'êtes pas d'accord, plusieurs réponses étant possibles

- agences publiques
- sociétés privées
- fondations
- autres ? Lesquelles ?

Commentaire éventuel :

41. Quelles sont les compétences professionnelles à privilégier, à réunir dans ces structures de gestion-exploitation ?

#### H. LE GUIDE APPEAR

Le projet APPEAR doit aboutir à un outil qui fournira des ressources pratiques et méthodologiques d'aide à la décision et à la gestion de projets de mise en valeur de sites archéologiques en milieu urbain.

42. Quels seraient selon vous ses utilisateurs ?

Compléter

- directs :
- indirects (périphériques) :

43. Que souhaiteriez-vous y trouver ?

44. Sur quel support ?

Sélectionner la réponse ou les réponses de votre choix, en effaçant celle(s) avec la(les)quelle(s) vous n'êtes pas d'accord, plusieurs réponses étant possibles

- Papier - plaquette
  - CD Rom
  - Internet
  - autres ? Lesquels ?
- 

45. Et pour conclure, qu'est ce qu'une mise en valeur réussie ?

46. Qu'est ce qu'une mise en valeur non réussie ?

---

Nous vous remercions pour votre patience.

Questions d'identification (les réponses restent bien entendu confidentielles)

Formation :

Fonction :

Pays :